La Liberté

88 ¢ + taxes
Vol. 84 n°25 Saint-Boniface, du 3 au 9 octobre 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355



photo: Marc-Éric Bouchard

La jeunesse en liesse

Ils étaient beaux, il faisait beau et ils ont eu du «fun» à Francotonne. Mais une jeunesse en liesse, ça demande des piastres en masse. Cet événement annuel qui regroupe la jeunesse francophone sera-t-il le dernier? Photo-reportage en pages 14 et 15.

Citation de la semaine

«Ils m'ont répondu qu'il n'y avait pas de problème. Ben voyons! Depuis deux jours, les journalistes ne nous lâchent pas.»

Le préfet de la municipalité rurale de Sainte-Anne, Lee Gatree, vient d'entrer en poste et se trouve déjà plongé au beau milieu d'une controverse qui a des retombées jusque dans Taché. **Page 3.**

De l'argent pour la gestion?

La Fédération provinciale des comités de parents reçoit une aide financière du Programme de contestation judiciaire. La Division scolaire franco-manitobaine espère que le gouvernement financera ses «particularités». Et Saint-Claude se prépare à ouvrir son école dans un mois. Lire les derniers développements en matière de gestion scolaire, en **pages 8 et 9.**

Les histoires d'Annette

La directrice des Éditions des Plaines publie *Faut placer le père*: un roman de 350 pages qu'elle a mis trois ans à écrire. **Page 11.**



photo: Carole Thibeault

Daniel Vandal renoue avec la boxe... histoire de donner du punch aux prochains Jeux panaméricains! Page 21.

Éternel Burundi

Vous croyez que la crise au Burundi date des années 1990? Il y a en fait 40 ans que ça dure, explique Marcelline Ndayumvire, qui a laissé des nombreux membres de sa famille dans ces massacres incessants. Elle essaie maintenant de parrainer la venue d'un cousin. **Pages 8 et 9.**

Le transport dans tous ses droits

Huit élèves de plus auraient pu fréquenter une école de la Division scolaire franco-manitobaine cette année si le transport scolaire leur avait été fourni. La DSFM peut-elle se permettre de laisser aller des ayants droit? **Page 5.**

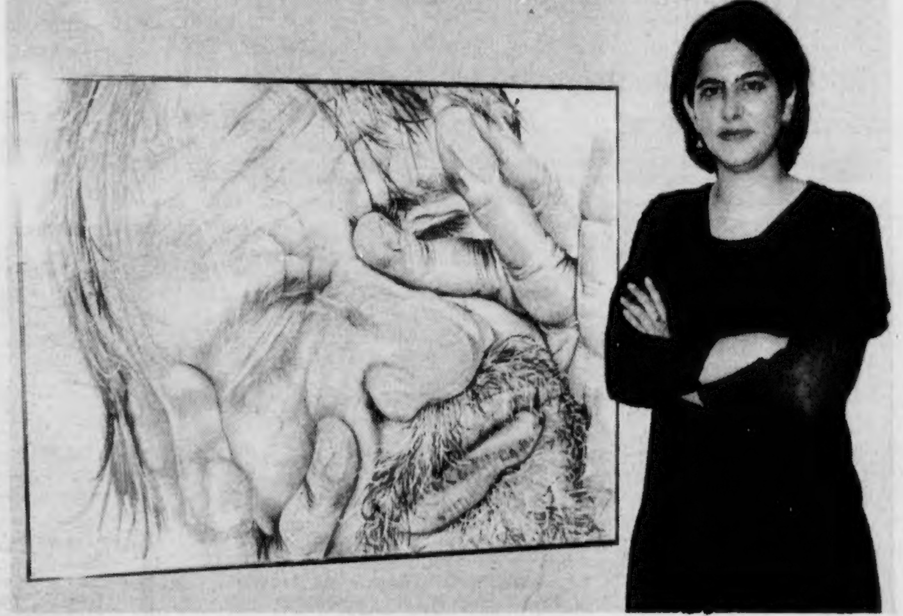


photo: Anie Cloutier

Les enfants aussi aiment les belles choses. Le Musée des beaux-arts monte une exposition qui regroupe les œuvres préférées de son jeune public, mais que peuvent aussi voir les plus grands! Suivez la guide, Geneviève Pelletier, à la page 16.



Sessions sur le stress post-inondation

Apprendre à reconnaître ses émotions pour mieux y faire face

Dans la vallée de la Rouge, les eaux se sont retirées depuis longtemps mais l'inondation du siècle est encore bien loin d'être chose du passé. La colère, la frustration et l'anxiété sont monnaie courante dans les villages où les résidants tentent tant bien que mal de revenir à une vie normale. Et c'est justement pour aider les gens à mieux comprendre le stress qu'ils vivent que Sr Amanda Desharnais et Céline Houde lancent des sessions d'information sur le stress post-inondation.

D'après les deux animatrices, les victimes des inondations sont encore très affectées par leur situation. Et rongées par l'incertitude et la tension, elles ne sont pas toujours à même de confronter et de gérer leurs émotions. «Il y en a qui ne sont même pas conscients qu'ils vivent du stress, constate Céline Houde. Ils se demandent comment ça se fait qu'ils sont fatigués. On veut leur expliquer comment faire pour trouver de l'énergie pour passer au travers de ce qu'ils vivent. On veut leur dire qu'ils ont tous des moyens personnels à leur disposition.»

«Ce que les gens vivent, ça ressemble un peu à un deuil, mentionne sa collègue Sr Amanda Desharnais. Il y a eu des pertes matérielles mais ils ont aussi perdu beaucoup de souvenirs. En plus, maintenant, ils sont seuls. Ils n'ont plus autant d'aide de l'extérieur. Les gens sont encore très pris et ils vont vivre ça longtemps. Et c'est en apprenant à reconnaître leurs émotions, leur dépression, leur colère, qu'il sera plus facile d'y faire face.»

Parrainée par la Villa Maria et la Croix Rouge, la série de sessions sur le stress post-inondation a débuté à Sainte-Agathe le 1er octobre. Les deux autres sessions auront lieu les 8 et 15 octobre à l'école Sainte-Agathe, de 19 h 30 à 22 h. Céline Houde et Sr Amanda Desharnais prévoient ensuite se rendre à Saint-Jean-Baptiste.

«On sait qu'on ne peut pas changer ce que les gens vivent mais on peut les aider à y faire face, commente Sr Amanda Desharnais. Ce n'est pas grand-chose, mais c'est notre façon à nous d'apporter de l'aide.»

Carole THIBEAULT

La Pizza & Sub Galleria

Un nouveau restaurant voit le jour à Saint-Pierre

Laissé à l'abandon depuis sa fermeture il y a quelques mois, l'édifice qui abritait l'ancien magasin d'alcool de Saint-Pierre-Jolys reprendra vie le 20 octobre sous les traits du tout nouveau Pizza & Sub Galleria.

Pat Zaporozan, anciennement propriétaire du Gourmet Sizzler de Saint-Malo, promet un menu santé. «Je ne veux pas de frites, de hot dogs et de hamburgers, lance la jeune entrepreneure de 37 ans. J'en ai assez fait dans ma vie! Je vais plutôt mettre du fromage à faible teneur en gras sur les pizzas, offrir des garnitures végétariennes et des desserts légers.»

Les estomacs de Saint-Pierre attendent avec impatience l'ouverture du nouveau restaurant, fait remarquer la propriétaire, d'autant plus que la renommée de sa pizza l'a précédée au village. «Je servais déjà de cette pizza à Saint-Malo et elle était très appréciée. Même que les gens en redemandaient. Le secret est dans la croûte.»

Deux emplois à temps plein et un emploi à temps partiel seront crées par la venue de cette nouvelle entreprise à Saint-Pierre.

A. C.

Sainte-Anne

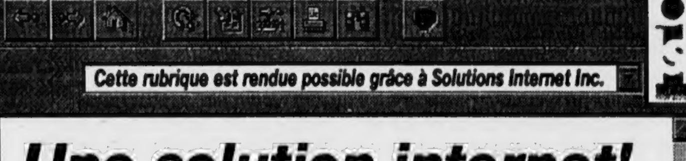
Les policiers bilingues sont rares

Le Village de Sainte-Anne est toujours à la recherche d'un policier bilingue pour remplacer l'agent Michel Laroche qui a quitté au début de septembre.

Le corps de police municipal du village comprend en général trois agents dont un doit parler français. D'après l'administrateur du village, Guy Lévesque, ce dernier critère est à la source de bien des maux de tête: «C'est très difficile de trouver quelqu'un de bilingue et qui a l'expérience qu'on recherche, explique-t-il. Le dernier, on a été obligé d'aller le chercher au Québec...»

En attendant de trouver une personne compétente, la police de Sainte-Anne ne comprend que deux agents, soit le policier en chef Nick Kokil et l'agent René Nienhuis, arrivé en juillet dernier.

C. T.



ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directrice et rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER, Carole THIBEAULT et Marc-Éric BOUCHARD
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: Véronique TOGNERI
Secrétaire administrative: Roxanne BOUCHARD
Représentant publicitaire: Marc-Éric BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.

membre
Audit Bureau of Circulations
3 800

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994

OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

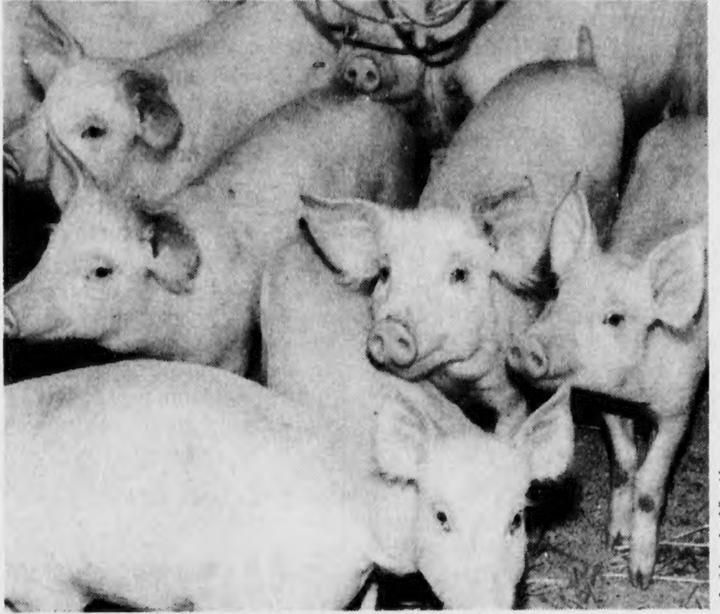
Levée de bouclier à la municipalité de Sainte-Anne

Pas de cochons dans ma cour

Un projet de construction d'une méga-porcherie sur un terrain de 80 acres dans la municipalité de Sainte-Anne situé aux environs de Dufresne, a suscité une levée de boucliers de la part des plusieurs résidants des municipalités de Sainte-Anne et de Taché.

Une pétition s'opposant au projet de construction a déjà amassé plus de 500 signatures. Le 29 septembre, des résidants qui habitent à moins d'un mille de la future porcherie ont rencontré le conseil municipal de Taché pour lui demander de faire pression auprès de la municipalité voisine. Ils rencontreront le conseil de Sainte-Anne le 8 octobre.

Le projet de Pen Low (sous le contrôle de Elite Swine de Landmark, une division de Landmark Feeds), compterait huit étables capables de contenir 1 250 cochons de 12 livres et de les porter en huit semaines à 521 livres, explique l'administrateur de la municipalité de Taché, Ernest Lajoie. La production trimestrielle est estimée à 10 000 cochons pour un total annuel de 40 000 têtes pas an.



Archives La Liberté

Des petits cochons qui causent de gros ennuis.

«Vous imaginez comme ça va sentir mauvais tout ce purin-là», lance Richard Devloo, dont le terrain, situé dans Taché, longe celui de la future porcherie. Outre les problèmes d'odeur, les résidants craignent les problèmes de pollution des terres et des rivières environnantes. «Le terrain en question est constamment inondé au printemps, indique Richard Devloo. Qu'est-ce qui nous dit que le contenu de la lagune ne va pas être emporté dans la rivière Seine? Ça s'en vient en ville ça!»

Comme l'indique une autre résidante, Colombe Kehler, la méga-porcherie entraînerait également une augmentation du trafic des poids-lourds, hypothéquant les routes locales et la qualité de vie des citoyens. «Je suis massothérapeute et je travaille à partir de ma maison, souligne-t-elle. Je ne pourrais pas continuer à recevoir des clients chez moi si on a des problèmes comme ceux-là.»

Nouvellement élu au poste de préfet de la municipalité rurale de Sainte-Anne, Lee Gatree se trouve du jour au lendemain plongé au beau milieu d'une controverse. «Quand j'ai pris connaissance du projet il y a deux semaines, j'ai demandé au conseil si ça avait été rendu public et s'il n'y avait pas un danger que ça nous retombe sur le nez. Ils m'ont tous répondu qu'il n'y avait pas de problèmes. Ben voyons! Depuis deux jours, les journalistes ne nous lâchent pas!»

S'il ne s'oppose pas à l'implantation d'une porcherie sur le territoire de la municipalité, Lee Gatree n'en est pas moins sensible aux craintes des résidants. Le préfet voit quatre solutions possibles au conflit: que le conseil revienne sur sa décision; que la pression du public fasse reculer les promoteurs du projet; que les promoteurs acceptent de déménager la porcherie loin des zones habitées; et enfin que la porcherie se voit refuser son permis d'exploitation. «Mais c'est peu probable puisque le gouvernement veut doubler nos exportations de porcs d'ici l'an 2000», admet-il.

Par ailleurs, croit le préfet, si elle veut éviter des problèmes semblables dans l'avenir, la municipalité de Sainte-Anne doit mettre de l'avant son projet de règlement sur le zonage. «Il va falloir s'occuper de ce dossier. Ça fait 20 ans que ça traîne!», indique Lee Gatree.

Contrairement aux municipalités voisines, Sainte-Anne ne dispose pas d'un règlement sur le zonage. «À Taché, explique Ernest Lajoie, un entrepreneur doit faire application auprès de la Municipalité avant d'obtenir la permission de construire. Les résidants situés à moins d'un mille du site et la municipalité voisine sont avisés. Les gens peuvent se prononcer sur le projet avant que le conseil donne ou non son accord au promoteur. Une "manufacture à cochons" de cette taille n'aurait jamais pu s'implanter dans Taché sans l'accord des résidants.»

Pour Chantal Fréchette, résidante de Sainte-Anne, un règlement sur le zonage serait probablement la solution à ses ennuis. En effet, la jeune femme dont la propriété est située à environ un mille et demi au sud-est de la future porcherie a déjà fait campagne l'an dernier pour bloquer un projet de dépotoir municipal dans les environs. «On a déménagé en campagne pour s'éloigner de la ville, du trafic et de la pollution, mais ça fait deux ans qu'on doit se battre pour ne pas perdre notre qualité de vie.»

Anie CLOUTIER

Formation professionnelle: remise au 27 novembre

Lentement mais sûrement

Prévue pour le 1er octobre, la prise en charge de la responsabilité de la formation professionnelle par la Province a été reportée au 27 novembre. La complexité des transferts de personnel explique en partie ce retard, indique la responsable de l'élaboration des programmes, Mary Lou Kuxhouse.

Près de 120 fonctionnaires fédéraux verront leur poste transféré au provincial, indique Mary Lou Kuxhouse. «Nous avons eu fort à faire avec le processus de sélection, les heures de travail, le salaire et autres détails du genre, précise-t-elle. C'était véritablement impossible de régler tous les problèmes pour le 1er octobre.»

La Société franco-manitobaine (SFM), le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba et le conseiller spécial au Secrétariat des services en langue française, Edmond LaBossière, ont rencontré le 1er octobre le sous-ministre à la Formation professionnelle, Tom Carson, pour discuter de la façon dont seront gérés les services en français. Au moment d'écrire ces lignes, on prévoyait que le sous-ministre présente un plan d'action à cet effet.

Rappelons que lors de la signature de l'entente fédérale-provinciale en avril dernier, le Manitoba s'est engagé à maintenir le niveau de service en français offert par le fédéral en matière de formation professionnelle. «Nous garderons le même nombre d'employés bilingues et les mêmes points de service», indique Mary Lou Kuxhouse, ajoutant que le gouvernement provincial fait preuve d'une grande ouverture à ce sujet.

«Pour le moment, nous ne sommes pas inquiets, indique le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher. Nous avons de bonnes relations avec le Ministère, qui fait preuve d'un haut niveau de compréhension. Nous nous attendons à un niveau de service équivalent à ce que nous recevons du fédéral. Mais le transfert de responsabilités est un processus extrêmement pénible pour le Ministère et jusqu'à maintenant, nous n'avons pas eu l'occasion de parler de choses très concrètes.»

ÉDITORIAL

La semaine des bonnes nouvelles!

Première bonne nouvelle: la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) a reçu un important coup de pouce dans sa lutte pour amener le gouvernement provincial à modifier sa loi scolaire afin de la rendre plus conforme à la Charte canadienne des droits et libertés.

En juin dernier, lors de l'assemblée annuelle de la FPCP, les membres présents avaient décidé de contester la loi scolaire devant le tribunal. La FPCP dispose maintenant de 44 000 $ additionnels du Programme de contestation judiciaire (PCJ) pour le faire.

Autre bonne nouvelle: saisis du dossier préparé par l'avocat Laurent Roy, les conseillers juridiques du gouvernemnt sont maintenant entrés en discussion avec ce dernier. Et si, comme le pensent les membres du comité des droits linguistiques du PCJ, la cause des parents franco-manitobains est en béton, peut-être qu'on peut espérer que le gouvernement fera preuve de bonne volonté et ne forcera pas les parents à se rendre jusqu'en cour pour obtenir justice?

Par ailleurs, la rencontre statutaire entre les représentants de la DSFM et la ministre de l'Éducation qui a eu lieu cette semaine s'est elle aussi bien déroulée, et la ministre aurait fait des pas importants dans la reconnaissance du statut... spécial?.... distinct?... unique? de la DSFM, notamment au chapitre de son financement.

Le président de la DSFM, Aurèle Boisvert, attribue cette ouverture à une fiche sans fautes de la part de la division scolaire, qui est maintenant en mesure de démontrer noir sur blanc son sous-financement.

Parions que l'étude de la FPCP y est aussi pour quelque chose...

Et bonne nouvelle parmi les bonnes nouvelles: le constitutionnaliste et spécialiste des droits linguistiques, Michel Bastarache, vient d'être nommé juge à la cour suprême du Canada. Les parents de la minorité linguistique ont décidément de quoi se réjouir... et les gouvernements qui ne respectent pas les droits de leur minorité, de quoi s'inquiéter!

● ● ●

C'est officiel: le Programme de contestation judiciaire sera renouvelé pour une période de cinq ans, si bien que son existence est assurée jusqu'en 2004. C'est ce que confirme une lettre de la ministre du Patrimoine Sheila Copps. Mais l'intégrité de l'enveloppe budgétaire de l'organisme n'a pas été assuré, et la menace de compressions budgétaires (on parle de 9,1 %) plane encore. Quelqu'un veut-il donner un petit coup de pouce à la ministre pour qu'elle explique le bon sens à ses fonctionnaires?

● ● ●

Dans un mois, les enfants de Saint-Claude entreront dans une nouvelle école, *leur* école au plein sens du terme. Cette école-là, leurs parents l'auront rêvée, bâtie, aménagée, meublée; ils en auront préparé le contenu pédagogique, l'adaptant à leur situation si particulière: un seul prof pour 12 élèves de la 1re à la 6e année.

Et ils n'ont pas fini d'y investir des heures de travail pour que cette école soit une expérience enrichissante pour tous.

Enrichissante, elle l'est déjà, au plan humain. Mais les parents qui ont déjà connu ça, des écoles qui vivent dans une situation précaire, savent aussi que le soutien de la communauté s'avère essentiel. Saint-Claude entame un autre chapitre dans l'appropriation des écoles par les parents francophones. À Sacré-Cœur, il y a longtemps, des parents organisaient des bingos pour financer leur école séparée du centre-ville de Winnipeg... ailleurs, dans les villages, qu'il s'agisse d'Île-des-Chênes ou de Laurier, des parents ont aussi été assez téméraires pour braver leur condition de minoritaires.

Saint-Claude vient d'entrer dans la grande famille des parents têtus! Quelle meilleure façon de saluer leur courage que de faire preuve de solidarité? Un petit 25 $ avec ça?

Sylviane LANTHIER





Voici ma contribution pour les parents de Saint-Claude.

J'accepte que mon nom soit publié en tant que donateur à la campagne de financement:
Oui ❑ Non ❑

Je désire recevoir un reçu pour fins d'impôt: Oui ❑ Non ❑

Pour recevoir un reçu, le chèque ou mandat-poste doit être libellé au nom de: *DSFM–SOS Saint-Claude*, a/s FPCP, 531, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2J 0J9.

Émettre le reçu au nom de: ______________________

adresse: ______________________

____

Code postal: ______________________

Numéro de charité: 1104728-21

Huit élèves de moins à Précieux-Sang

La DSFM perd 60 000 $ pour des raisons de transport

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a perdu huit nouveaux élèves en début d'année scolaire pour des raisons de transport. En effet, des parents demeurant à Winnipeg mais dont la résidence est située à l'extérieur du territoire régulier de la DSFM ont fait le choix d'envoyer leurs enfants dans d'autres écoles parce qu'ils n'avaient pas accès à un service d'autobus. Ces parents, au début de l'été, avaient manifesté le désir d'inscrire leurs enfants à l'école Précieux-Sang.

«Je trouve insensé que nos enfants n'aient pas la même égalité d'accès à l'école française», lance, offusqué, Tayeb Meredji, un des représentants de l'école Précieux-Sang au comité régional urbain de la DSFM. Celui-ci accuse la DSFM de ne pas avoir su établir de nouvelles routes d'autobus pour les ayants droit habitant sur le territoire de commissions scolaires non cédantes. En d'autres mots, ces commissions scolaires ne faisaient pas partie du groupe qui ont cédé écoles et élèves lors de la fondation de la DSFM, il y a quatre ans.

Ces huit élèves, habitant dans Fort Garry, St-James et sur le territoire de la Division scolaire de Winnipeg #1, auraient représenté un revenu supplémentaire d'environ 60 000 $ pour la DSFM. Revenu qui, selon les autorités, ne saurait justifier l'établissement d'une nouvelle route de transport.

Comme l'expliquent le directeur général et le directeur du transport et de l'entretien, Léo Robert et Maurice Chaput, l'institution d'une nouvelle route demande parfois des révisions d'horaire et l'arrivée de nouveaux élèves peut nécessiter l'emploi d'enseignants supplémentaires. De plus, les huit élèves étant dispersés sur un très grand territoire, il aurait été pratiquement impossible de les accomoder avec une seule route d'autobus.

Il faut dire cependant que les huit élèves en cause ne sont pas les seuls à se trouver dans cette situation incommodante. En fait, à l'école Précieux-Sang seulement, ils sont près d'une trentaine à ne pas avoir droit à un transport scolaire régulier. Les parents de ces enfants se voient remettre la somme de 345 $ que la Province donne maintenant aux divisions scolaires qui accueillent des élèves n'habitant pas sur leur territoire. Ce sont donc les parents qui assument, d'une façon ou d'une autre, le transport des élèves jusqu'à l'école.

En outre, Léo Robert affirme que le bureau divisionnaire n'a jamais reçu de demande formelle de la part des représentants de Précieux-Sang pour instituer une nouvelle route. Cette affirmation est d'ailleurs confirmée par le président de la DSFM, Aurèle Boisvert qui, pour sa part n'avait même jamais entendu parler de ces huit enfants. Admettant que la DSFM ne peut laisser passer ainsi la chance d'avoir de nouveaux élèves, il ajoute que la commission scolaire doit commencer à faire de l'offre active. «Il faut rendre nos écoles le plus attrayantes possible, dit-il. Peut-être que le fait d'offrir du transport sans une demande formelle serait une solution.»

D'après le directeur général, la DSFM a déjà commencé à se pencher sur cette question en effectuant une étude démographique pour localiser les francophones dans la ville de Winnipeg. De plus, les commissaires Tayeb Meridji et Roland Saurette ont présenté une motion lors de la dernière réunion mensuelle des commissaires pour que la direction du transport et de l'entretien étudie la possibilité d'instaurer de nouvelles routes de transport scolaire pour les élèves en milieu urbain qui ne résident pas sur le territoire de la DSFM.

Carole THIBEAULT

Archives La Liberté

D'après Léo Robert et Maurice Chaput, l'institution d'une nouvelle route demande parfois des révisions d'horaire et l'arrivée de nouveaux élèves peut nécessiter l'emploi d'enseignants supplémentaires.

Les inscriptions à la DSFM

Le nombre d'inscriptions à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) pour l'année scolaire 1997-1998 est sensiblement demeuré que l'an dernier. La plupart des écoles n'ont connu que de légères augmentations ou diminutions, ce qui correspond, aux données prévues. Le tableau suivant présente les inscriptons par école. Ces chiffres sont toutefois sujets à révision selon le recensement officiel des écoles effectué par le ministère de l'Éducation le 30 septembre.

École	Nombre d'élèves	Différence avec septembre 1996*
Région est		
Gabrielle-Roy	275	-4
Lagimodière	173	-3,5
Noël-Ritchot	184	-0,5
Pointe-des-Chênes	296	-4,5
Saint-Georges	34	-11
Saint-Joachim	281	14
Région urbaine		
Lacerte	346	-2,5
Lavallée	505	-21,5
Louis-Riel	652	13
Précieux-Sang	210	15,5
Taché	292	-10
Région sud		
Réal-Bérard	234	13
Sainte-Agathe	99	9
Saint-Jean-Baptiste Col.	116	4
Saint-Jean-Baptiste Élém.	154	-4
Région ouest		
Aurèle-Lemoine	75	9
Laurier	31	0
Notre-Dame Col.	141	-2
Notre-Dame Élém.	146	-6
Saint-Lazare	145	-0,5
Saint-Léon	21	0
Total pour la DSFM	4 418	7,5

*Le nombre d'inscriptions représente le nombre d'enfants dans les écoles. Si la différence présente des «moitiés», c'est parce que les enfants de la maternelle ne correspondent pas à des octrois pour des élèves à temps plein.



L'unité nationale

Une conférence pour partager les idées

Une vingtaine de personnes ont assisté, le 30 septembre, à une présentation sur l'unité nationale au Collège universitaire de Saint-Boniface. Les étudiantes Rosemary Barton (à droite) et Mélanie Saint-Hilaire (au centre) étaient les hôtes de cette présentation qu'elles ont organisé pour partager l'expérience qu'elles ont vécu lors de leur participation à une conférence sur l'unité nationale en août dernier à Ottawa.

«À la conférence, ont expliqué les deux jeunes filles, nous étions 100 jeunes Canadiens qui avons partagé nos points de vue. On se dit que si ces 100 jeunes parlent chacun à 10 personnes, on va sensibiliser 1 000 Canadiens et ça va grandir. C'est pour ça qu'on organise cette conférence ce soir.»

Les participant ont aussi eu l'occasion d'entendre le politicologue Raymond Hébert (à gauche) qui a donné son point de vue, plutôt pessimiste, sur l'entente signée par les premiers ministres à Calgary. D'après lui, cet accord est «mort-né» car trop de facteurs viendront faire achopper la démarche.

La soirée s'est terminée par une séance de questions et d'échanges entre les participants et les trois conférenciers.

Carole THIBEAULT

Le Babillard

LA SALLE

➡ ***Souper à la dinde*** au centre communautaire de La Salle le 5 octobre de 15 h 30 à 19 h. Adultes 8 $, six à 12 ans 3,50 $, gratuit pour les cinq ans et moins. Billets disponibles à la porte.

LORETTE

➡ La paroisse Notre-Dame de Lorette vous invite à son ***souper de l'Action de grâce*** qui aura lieu le 12 octobre de 12 h à 18 h à la salle paroissiale. Billets: 12 ans et plus 8 $, enfants de 5 à 11 ans 3 $, gratuit pour les enfants de 4 ans et moins (878-3975). ➡ Le Comité culturel de Lorette organise deux ***soirées Bière et Saynètes*** les 21 et 22 novembre à la salle paroissiale de Lorette. Billets: 10 $ disponibles auprès de Léona Van Osch 878-2300 ou Priscilla Chadouet 878-2758.

SAINT-BONIFACE

➡ Le 31 octobre, rendez-vous au Club La Vérendrye pour une ***soirée d'Halloween en compagnie des Louis Boys***. Billets: 10 $. Les profits seront versés au Centre Miriam. ➡ Ne manquez pas le ***Thé-Bazard de l'Accueil Colombien*** le dimanche 19 octobre de 10 h à 15 h dans la salle Langevin (210, rue Masson). Au programme: artisanat, pâtisseries maison et tirages (233-2533). ➡ La maison Sara-Riel vous invite à sa cinquième ***Parade de Mode & Buffet*** le 2 novembre à 12 h. Les billets, au coût de 25 $ adultes et 12 $ enfants de 10 ans et moins sont en vente jusqu'au 24 octobre en composant le 237-9263. ➡ Les Chevaliers de Colomb vous convient à leur ***souper d'automne*** qui aura lieu le 5 octobre entre 16 h et 19 h à la salle du Précieux-Sang (202, rue Kenny). Renseignements: 233-7076. ➡ La ***Corporation Maison Gabrielle-Roy*** tient un repas gastronomique le 9 octobre à 18 h 30 au restaurant La Vieille Gare (630, rue Desmeurons). Le prix du billet est de 100 $. Les bénéfices seront versés à l'achat de la Maison Gabrielle-Roy. ➡ Le Centre Miriam, un centre de counselling pour familles à faible revenu, vous invite à participer à sa ***Danse de l'Halloween*** qui aura lieu le 31 octobre au Club LaVérendrye (237-5542).



AÎNÉS

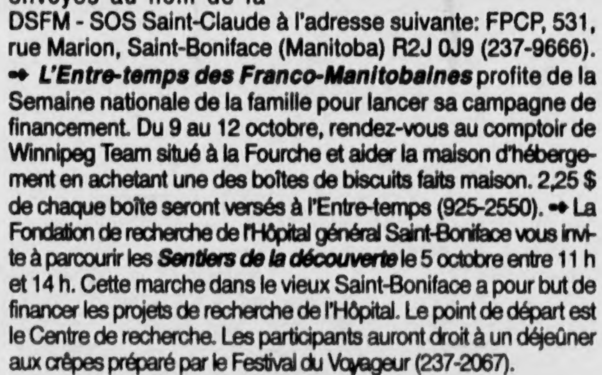
➡ Cette année, ***laissez la Fédération des aînés franco-manitobains vous faire découvrir le Portugal***. Le voyage aura lieu du 25 janvier au 22 février. La date limite pour les réservations est le 1er novembre. Dépôt de 300 $ requis. Renseignements: Éliane Nadeau au 424-5243.

JOURS DE FÊTE

➡ Le 24 octobre, rendez-vous au gymnase Holy Cross (209, rue Dubuc) à compter de 17 h 30 pour le ***banquet des fêtes du 150e anniversaire de la fondation du diocèse de Saint-Boniface***. Billets: 30 $ (237-9851). ➡ Diplômés de la Faculté d'éducation du CUSB, professeurs et personnel de soutien, tous sont conviés à célébrer, en compagnie d'Irénée Fourré-Partout et de Menonc'Oscar, le ***25e anniversaire de la faculté*** le jeudi 23 octobre à 19 h au gymnase ouest du CUSB (235-4409 ou 235-4407).

DE DEUX À VINGT ANS

➡ Les ***Mini Franco-fun du Précieux-sang*** accueillent de nouveaux membres. Venez vous amuser en français avec votre enfant (de zéro à cinq ans) tous les mercredis matins (Cécile au 237-5504).



FINANCEMENT

➡ ***Les parents de Saint-Claude sollicitent vos dons pour compléter le budget de fonctionnement de leur nouvelle école indépendante.*** Les chèques peuvent être envoyés au nom de la DSFM - SOS Saint-Claude à l'adresse suivante: FPCP, 531, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2J 0J9 (237-9666). ➡ ***L'Entre-temps des Franco-Manitobaines*** profite de la Semaine nationale de la famille pour lancer sa campagne de financement. Du 9 au 12 octobre, rendez-vous au comptoir de Winnipeg Team situé à la Fourche et aider la maison d'hébergement en achetant une des boîtes de biscuits faits maison. 2,25 $ de chaque boîte seront versés à l'Entre-temps (925-2550). ➡ La Fondation de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface vous invite à parcourir les ***Sentiers de la découverte*** le 5 octobre entre 11 h et 14 h. Cette marche dans le vieux Saint-Boniface a pour but de financer les projets de recherche de l'Hôpital. Le point de départ est le Centre de recherche. Les participants auront droit à un déjeûner aux crêpes préparé par le Festival du Voyageur (237-2067).

CAUSERIES ET CONFÉRENCES

➡ Soirée causerie sur le thème des ***Femmes dans l'Histoire et l'Histoire au féminin*** (bilan et défis) avec comme conférencier invité Luc Côté le 16 octobre à 19 h 30 au Musée de Saint-Boniface. ➡ Le 18 octobre de 9 h à 16 h 30 au CUSB, Réseau lance son colloque sur le thème de la ***participation des femmes aux structures décisionnelles*** (235-0640).

PASTORALE

➡ ***Conférence catholique présentée par le CCRS du Manitoba*** les 3 (20 h à 22 h), 4 (9 h à 21 h) et 5 (9 à 13 h) octobre à la Cathédrale de Saint-Boniface. Conférenciers invités: Rose Catudal, Gilles Jalbert et Carole Breton. C'est gratuit! Renseignements: 895-7544 ou 253-4493. ➡ La Chorale de la paroisse de la cathédrale lance un ***appel à tous les choristes en herbe***. Les répétitions se déroulent les mercredis de 19 h 30 à 21 h à la Cathédrale de Saint-Boniface. Pour une audition, téléphonez à Jeannine Vermette au 237-3063 (avant le 24 septembre). ➡ ***Journée missionnaire mondiale*** le 6 octobre de 19 h 30 à 21 h 30 au Centre de pastorale (622, avenue Taché) salle C. Renseignements: Michèle au 237-9851 poste 210.

RECHERCHÉ

➡ ***La bibliothèque de Saint-Boniface*** est à la recherche de bénévoles pour son service à domicile. C'est facile, vous n'avez qu'à amener à chaque six semaines du matériel de la bibliothèque à une personne retenue à la maison (Carmen au 986-4330).➡ Les Chevaliers de Colomb de Saints-Martyrs sont à la recherche de personnes ou groupes (culturels ou paroissiaux) pour participer aux soirées canadiennes du ***Relais des pionniers du Festival du Voyageur*** qui aura lieu du 19 au 21 février 1998. Contactez Olivier au 253-2181 avant le 20 septembre. ➡ Avez-vous en votre possession des photos de la ***Maison Joseph Royal*** (147, boulevard Provencher) datant des années 1873 à 1913? Si c'est le cas, contactez Marcel Champagne au 235-1072.

DE CHOSES ET D'AUTRES

➡ ***Vous aimez les soirées mystère?*** Rendez-vous au Club La Vérendrye les 18 octobre, 22 novembre, 6, 13 et le 31 décembre. ➡ Le ***Fonds de bourses de l'Union Nationale française***, destinée aux personnes d'origine française ou canadienne-française qui désirent poursuivrent leurs études post-secondaires, accepte les demandes de bourses. Les candidats ont jusqu'au 3 novembre pour faire parvenir leur dossier au Comité des bourses, Union nationale française, B.P. 41, Saint-Boniface, manitoba, R2H 3B4 (261-0444). ➡ L'écriture radiophonique vous intéresse? Pensez à soumettre votre candidature pour la ***Bourse Yves-Thériault***. Les dépliants sont disponibles aux bureaux de la Société Radio-Canada. La date limite est le 31 mars 1998.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Du nouveau au fort Gibraltar

Le bourgeois aura enfin un toit

On y pensait déjà lorsque le fort Gibraltar a été construit il y a 14 ans. Les fonds manquant, le projet de construction de la maison du bourgeois dans l'enceinte du fort a toujours été remis à plus tard. Mais le Festival du Voyageur, voyant les énormes possibilités de cette nouvelle infrastructure, s'est enfin décidé à mettre le projet en branle.

«La maison du bourgeois, c'est là qu'habitait celui qui dirigeait le fort, explique le président des Associés du fort Gibraltar, Luc Marchildon. Le plus souvent, c'était un Écossais mais il parlait français parce qu'il fallait qu'il fasse affaire avec tous les voyageurs. C'était l'homme le plus riche de toute la région et il était partenaire avec la Compagnie du Nord-Ouest.» Forts de leurs connaissances patrimoniales, les Associés ont pris part à ce nouveau projet en conseillant le Festival au point de vue historique.

La nouvelle maison du bourgeois servira deux buts du Festival du Voyageur: renforcer l'aspect interprétatif du fort et assurer sa rentabilité en accueillant divers événements. «Avant, le fort ne servait que dix jours par année, mentionne le directeur du Festival du Voyageur, Normand Gousseau. Depuis deux ans, on s'en sert pour accueillir des événements spéciaux et culturels. C'est de plus en plus populaire. Et il y a les Associés qui sont au fort Gibraltar presque plus de 50 jours par année.»

C'est donc le besoin d'une infrastructure d'accueil permanente qui a motivé le Festival du Voyageur à entreprendre les démarches. La maison du bourgeois mesurera 40 pieds par 60 pieds et pourra recevoir jusqu'à 200 personnes dans sa grande salle du rez-de-chaussée. Au deuxième étage, on retrouvera des bureaux et des chambres contenant des objets d'interprétation. Les salles de bains et des salles pour se changer (pour les Associés) seront situées au sous-sol.

Le Festival prévoit même construire une petite cuisine qui serait reliée à la maison du bourgeois par un corridor. «Dans le temps, la cuisine n'était pas dans la maison parce que c'était souvent de là que commençaient les incendies, poursuit le directeur. Notre cuisine va aussi être fonctionnelle et on pourra la prêter aux pourvoyeurs pendant les événements.»

Dans la même lancée, le Festival du Voyageur vient aussi de se procurer du bois pour bâtir un hangar. «Il ne manque que les permis pour le hangar, dit Normand Gousseau. Mais ça, c'est un projet d'interprétation. Ce sont les Associés qui vont le construire dans leur temps libre.»

Normand Gousseau indique que le projet de la maison du bourgeois, une fois terminé, devrait employer jusqu'à 12 personnes. C'est que le Festival veut attirer de plus en plus de gens au fort Gibraltar. «Il y a les touristes mais nous voulons aussi viser une autre clientèle: celle des conférences. Il y a souvent des compagnies qui payent des retraites à leurs employés ou des session de planification. Notre étude de marché était basée là-dessus. Le fort est parfait pour ce genre d'occasion parce que les gens n'ont pas besoin d'aller loin tout en ayant l'impression de sortir de l'environnement urbain. Tu te crois en plein milieu du bois mais avec le nécessaire à portée de la main.»

Dans ce sens, le Festival aimerait voir la construction complétée à temps pour les Jeux panaméricains en 1999. «Il va y avoir beaucoup de gens et ça peut nous donner beaucoup d'occasions pour des événements médiatiques», ajoute le directeur.

Le Festival du Voyageur travaille présentement les plans avec les architectes. Mais selon Normand Gousseau, le projet n'est pas aussi simple qu'il paraît: «Ça devrait coûter entre 800 000 $ et 1,2 million $, remarque-t-il. C'est certain que c'est un peu dispendieux mais c'est parce qu'on veut construire quelque chose qui ne se fait plus. Il faut que la maison ait l'air des années 1800 mais avec les normes et le commodités d'aujourd'hui.»

Une fois les détails réglés et les soumissions lancées, le Festival du Voyageur entend démarrer une campagne de prélèvement de fonds pour financer la construction de la maison.

Carole THIBEAULT



photo: Carole Thibeault

Normand Gousseau présente la maquette de la maison du bourgeois: «Un lieu par excellence pour les retraites ou les sessions de planification.»

Société du patrimoine Lagimodière Gaboury

Des fouilles avant la neige?

La Société du patrimoine Lagimodière Gaboury vient de retenir les services de l'archéologue Virginia Petch de la firme Northern Lights Heritage Services, ont appris la vingtaine de personnes présentes à la première réunion générale annuelle de la Société qui s'est tenue le 25 septembre.

La Société a pour mandat principal de faire reconnaître l'importance historique nationale de la terre de Jean-Baptiste Lagimodière situé dans le nord de Saint-Boniface. Pour ce faire, elle doit tout dabord mettre à jour les vestiges de la maison et du puits de la famille Lagimodière entre autres.

Le coût total des fouilles est estimé à 17 500 $. La Province s'est déjà engagée à couvrir la moitié des coûts. «Le solde, explique le secrétaire-trésorier Philippe Le Quéré, pourrait être financé par le programme 13-B de l'Entente sur le développement de Winnipeg, qui finance les projets de conservation de sites historiques. Nous attendons une réponse ferme d'ici quelques semaines.»

Comme l'indique Philippe Le Quéré, la Société préfère attendre d'avoir l'argent entre les mains avant d'entamer les fouilles. Mais une fois commencés, les travaux sur le terrain ne devraient durer que quelques jours. Les études en laboratoire précéderont la publication du rapport qui, espèrent les responsables, devrait voir le jour plus tard cet automne.

«Avec le rapport en main, nous pourrons finaliser la désignation historique du site auprès de la Commission nationale des lieux et monuments historiques. Cette désignation n'est pas associée à des octrois. Il ne s'agit que d'une simple reconnaissance, mais qui faciliterait la désignation historique provinciale et municipale et pourrait nous ouvrir des portes auprès de Patrimoine Canada.»

La réunion annuelle a aussi été l'occasion de reporter au conseil d'administration les personnes suivantes: Claude Forest (président), Maurice Prince (vice-président), Philippe Le Quéré (secrétaire-trésorier), et les conseillers Allen Kear, Bernie Wolfe, Alfred Monnin, Gérôme Marchildon, Denis Ferland, Diane Payment et Doris Ames.

Anie CLOUTIER



Saint-Claude se prépare pour le 3 novembre

Les parents ont encore besoin de l'appui de la communauté

«Ça fait tellement longtemps qu'on rêve à ce projet. J'ai rêvé avec les autres depuis cinq ans. On avait notre chance d'essayer, on l'a fait. Et c'était maintenant ou jamais.»

Ainsi parle Louise Gauthier, unique enseignante rémunérée de la nouvelle école indépendante de Saint-Claude et mère de trois des 12 enfants qui se préparent à faire leur entrée dans cette école, le 3 novembre.

Professeur d'anglais langue seconde à l'Institut collégial Notre-Dame-de-Lourdes, Louise Gauthier vient d'obtenir de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) un prêt de service d'un an pour aller enseigner à Saint-Claude. Et elle ne s'engage pas dans cette aventure sans consentir à un sacrifice additionnnel, puisqu'elle ne sera rémunérée que pour 50 % de son temps.

«Je fais ma part comme tous les autres parents, dit-elle. Tout le monde offre ce qu'il a à offrir et il se trouve que, dans mon cas, c'est l'enseignement.»

Et c'était aussi plus rassurant pour le groupe de parents de savoir qu'ils allaient confier leurs enfants à une enseignante qui comprend leur projet, dit-elle. «Nous ne nous attendons pas à obtenir des miracles parce que tout d'un coup nos enfants vont dans une école française, explique Louise Gauthier. C'est sûr que du point de vue professionnel, ça met de la pression sur mes épaules. Je me dis: est-ce que j'y arriverai? Mais c'est normal de se poser ces questions-là! D'un autre côté, je connais "mes parents" et ils me connaissent: je sais qu'ils vont m'appuyer plus que me critiquer.»

«Toutes nos réunions du comité de parents, on les faisait dans les cuisines des uns et des autres, et toujours les enfants étaient là.»

Démarrer une école dans ces circonstances, c'est aussi se lancer dans l'inconnu. Coincés devant des négociations impossibles entre la DSFM et la Division scolaire de La Montagne en vue d'obtenir un programme français dans l'école actuelle de Saint-Claude, les parents avaient demandé à la DSFM qu'elle mette sur pied un programme en-dehors des murs de l'école. Mais les commissaires se sont refusés à le faire sans obtenir d'abord l'engagement financier du gouvernement. Pour les parents de Saint-Claude, cette avenue s'est avérée un autre cul-de-sac.

Il ne leur restait qu'une solution: demander à un tribunal qu'il force le gouvernement à reconnaître leur droit à la gestion scolaire, ce qu'ils ont fait le printemps dernier avec l'appui de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Mais cette action en justice, croient les parents de Saint-Claude, sera encore trop longue à aboutir, et ils ont le sentiment de ne plus pouvoir attendre. «On n'a plus que 12 inscriptions, rappelle Louise Gauthier. Mais on pense que si on fonce, l'an prochain, d'autres parents vont se joindre à nous. Et dans l'avenir, on n'aura pas trop de difficulté à recruter chez les nouvelles familles francophones, celles dont les enfants n'auront pas fréquenté une autre école avant.»

Les enfants, dit-elle, savent ce qui les attend. «Toutes nos réunions du comité de parents, on les faisait dans les cuisines des uns et des autres, et toujours les enfants étaient là. Ils nous ont assez entendus! Ils comprennent ce que ça veut dire, de sauvegarder leur langue et leur culture.» Mais, dit-elle, ils devront aussi se préparer à quitter leurs amis du Complexe scolaire de Saint-Claude. Et ça, c'est moins drôle. «Cette semaine, ma fille m'a dit: "Yé! c'est le mois d'octobre, l'Halloween s'en vient." Puis elle a réalisé que le 31 octobre, c'était aussi son dernier jour de classe au Complexe scolaire. Il y a eu un moment d'émotion... Mais heureusement, ils sont encore à un âge où ils se fient aux décisions de leurs parents. Et ce ne sont pas encore des adolescents: l'attrait des amis n'est pas encore assez fort pour les retenir.»



photo: Sylviane Lanthier

Louise Gauthier: les parents étaient prêts.

Extrêmement solidaire, le groupe de parents vit ces jours-ci une expérience humaine sans pareille. Même si leur geste — la création d'une école indépendante sans financement du gouvernement — comporte un risque, «il faut dire que c'est aussi vraiment excitant», lance Louise Gauthier. «Chaque fois qu'on reçoit quelque chose, un don en argent ou en matériel, d'une certaine façon, ça nous étonne. On se dit: les gens sont à l'écoute, ils sont sympathiques à notre cause.»

Même au village, dit-elle, on n'a pas senti de réactions négatives: «Les gens s'attendaient à une action quelconque de notre part. On était prêt et on sent vraiment dans le journal, à la télé ou à la radio, que les gens nous appuient.»

Du côté de la FPCP, qui a lancé une campagne nationale pour venir en aide aux parents de Saint-Claude, la directrice Hélène d'Auteuil explique que l'aide commence à parvenir aux parents.

Mais, dit-elle, «ça va moins rapidement qu'on aurait voulu.» Il faut dire, ajoute Louise Gauthier, que le 3 novembre vient vite, «et 50 000 $, c'est quand même une grosse somme à amasser en peu de temps.»

La FPCP a fait appel à tous les organismes de la communauté. Des lettres ont été envoyées aux communautés religieuses, aux paroisses, aux organismes, aux parents d'élèves inscrits dans les écoles françaises, aux caisses populaires, pour sensibiliser les gens aux besoins de la nouvelle école de Saint-Claude.

En plus de l'argent, on a besoin de toutes sortes de matériaux qui vont des portes au four à micro-ondes, en passant par les pupitres et les livres scolaires. L'école aura aussi besoin d'aide d'enseignants professionnels à la retraite et qui seraient prêts à donner du temps bénévolement. «Tout le monde nous dit bravo, lance Hélène d'Auteuil, mais on veut aussi que les chèques entrent!»

«Chaque fois qu'on reçoit quelque chose, un don en argent ou en matériel, d'une certaine façon, ça nous étonne. On se dit: les gens sont à l'écoute, ils sont sympathiques à notre cause.»

Et pendant que les parents de Saint-Claude travaillent à préparer leur local en vue du 3 novembre, leur avocat et ceux du gouvernement ont entamé des discussions. «Les avocats se parlent mais on ne sait pas si ça va donner des résultats concrets, explique Hélène d'Auteuil. C'est plus dur que dans le cas de Laurier. Le programme de Laurier faisait déjà partie de la DSFM, ce qui facilitait les choses.

«Alors on continue de se préparer en vue de faire une demande d'injonction interlocutoire, mais ça, ça prend un certain temps.» L'injonction que voudrait obtenir la FPCP si les négociations avec le gouvernement achoppaient aurait pour but de forcer ce dernier à financer le programme français de Saint-Claude.

Sylviane LANTHIER

Sous-financement de la DSFM

«Le gouvernement n'a qu'à bien se tenir»

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) vient de franchir une autre étape dans ses efforts pour amener la Province à rectifier son tir, en ce qui concerne le financement et le fonctionnement de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

La FPCP a en effet obtenu cette semaine une aide financière de 44 000 $ du Programme de contestation judiciaire (PCJ), pour contester devant le tribunal la constitutionnalité de la loi provinciale régissant la DSFM.

Cette somme s'ajoute à un autre 6 000 $ reçu plus tôt pour réaliser une étude sur le financement de la DSFM. Cette étude de Laurent Roy et Jean-Paul Gobeil a été rendue publique par la FPCP le 17 juin dernier, lors de l'assemblée annuelle de l'organisme.

Rappelons que les parents réunis à Île-des-Chênes avaient alors décidé de contester devant le tribunal la constitutionnalité de la partie 1.1 de Loi sur les écoles publiques du Manitoba. *(voir texte Qu'est-ce qui na va pas avec la loi?)*

À la suite de ce vote, la FPCP avait demandé au PCJ de lui accorder une aide financière. La directrice Hélène d'Auteuil était donc heureuse d'apprendre, le 29 septembre, que le Programme avait accueilli favorablement cette demande.

Selon le directeur général du Programme, François Boileau, l'inconstitutionnalité de la loi scolaire du Manitoba ne fait pas de doute et le dossier présenté à son organisme révèle clairement plusieurs failles importantes de la loi qui régit la DSFM.

«La FPCP a déposé une excellente élaboration d'action, note François Boileau. Leur avocat, Laurent Roy, est un des meilleurs au Canada en droits linguistiques et en droit scolaire.»

L'élément le plus intéressant de ce cas, croit-il, reste «la question du financement.» Et au vu de l'étude actuariale qui appuie les arguments de la FPCP, François Boileau estime que «le gouvernement n'a qu'à bien se tenir. Il va avoir des choses assez difficiles à justifier devant un tribunal.»

L'étude de Laurent Roy a également été déposée auprès de la ministre de l'Éducation et des avocats du Ministère.

Rappelons que la FPCP avait reçu un autre 5 000 $ du PCJ pour entamer des négociations avec le gouvernement au sujet de la DSFM. «Pour le moment, lance Hélène d'Auteuil, les avocats se parlent.»

Sylviane LANTHIER


Archives La Liberté

Laurent Roy: une loi pleine de failles.

Qu'est-ce qui ne va pas avec la loi?

En juin dernier, Laurent Roy a expliqué aux parents réunis en assemblée générale ce qui ne va pas avec la loi sur les écoles publiques du Manitoba.

Selon l'avocat de la FPCP, la partie 1.1 de la loi, qui porte sur la DSFM, ne respecte pas la Charte des droits à plusieurs égards. Par exemple:

- Les modalités d'adhésion à la DSFM faisaient en sorte qu'on devait voter pour pouvoir exercer un droit constitutionnel, et aucun choix véritable n'était offert aux parents qui devaient opter pour leur ancienne division ou pour une division encore inexistante.
- Les parents qui voulaient adhérer à la DSFM dans les écoles où la majorité ne le voulaient pas ont vu leur droit être annulé.
- Lors du transfert des écoles, les dettes des divisions cédantes ont aussi été transférées à la DSFM, mais pas leur surplus.
- Le financement actuel ne tient pas compte du principe d'équivalence.
- Le mécanisme de résolution des conflits entre la DSFM et les autres divisions scolaires place les francophones dans une situation où ils sont à la merci de la majorité.

Pour en savoir plus sur la présentation de Laurent Roy aux parents le 17 juin dernier, lire La Liberté du 20 au 26 juin 1997.

Rencontre entre Aurèle Boisvert et Linda McIntosh

Plus d'argent pour la DSFM?

Par un jeu du hasard, une délégation de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) rencontrait la ministre de l'Éducation au moment même où la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) apprenait qu'elle obtenait une aide financière pour contester la loi scolaire. Et l'objet de la rencontre du 29 septembre entre Linda McIntosh et Aurèle Boisvert était justement le financement de la division scolaire.

Le président de la DSFM est d'ailleurs sorti très satisfait de cette rencontre, à laquelle ont aussi assisté des hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation.

«La ministre a reconnu la particularité de la DSFM, indique Aurèle Boisvert. Elle a donné des directives aux sous-ministres pour qu'ils rencontrent notre administration et étudient un financement particulier pour notre division scolaire.»

La réunion, explique Aurèle Boisvert, a permis d'informer la ministre sur ce qui attend la DSFM une fois que les 15 millions $ de l'entente spéciale Canada-Manitoba auront été dépensés, soit dès la fin de l'année scolaire 1999-2000.

«On calcule qu'on a besoin d'un financement additionnel de 510 $ par élève en raison de nos particularités, et qu'on aura un autre manque à gagner de 126 $ par élève une fois l'entente épuisée», explique Aurèle Boisvert. C'est donc 636 $ par élève de plus que la DSFM s'attend à recevoir de la Province.

«On a expliqué quels sont les secteurs qui entraînent ces dépenses supplémentaires, soit le transport, la phase d'accueil, la structure politique, les coûts d'opération liés à une division scolaire couvrant un aussi grand territoire, les petites écoles, le secteur culturel et communautaire... Seulement pour réunir les directeurs d'école, ça coûte une fortune. Quand il y en a qui viennent d'aussi loin que Saint-Lazare, ils ne peuvent pas faire l'aller-retour en une journée.»


Archives La Liberté

Aurèle Boisvert.

Dans l'annonce des crédits accordés aux écoles pour l'année scolaire en cours, Linda McIntosh avait déjà fait preuve d'ouverture à l'égard de la DSFM, en lui accordant des sommes additionnelles pour la phase d'accueil et le transport, notamment.

Aurèle Boisvert a donc bon espoir que la prochaine annonce des crédits contienne encore une fois de bonnes nouvelles, d'autant plus que d'ici là des rencontres auront eu lieu entre le Ministère et l'administration de la Division scolaire.

«Je pense que le Ministère est maintenant prêt à nous écouter parce qu'on a démontré qu'on peut dépenser prudemment. Et comme on n'en est plus à nos toutes premières années d'existence, on a maintenant des chiffres à mettre sur la table, pour démontrer ce qu'on avance. On ne parle plus de théories.»

Ni le cas de l'école indépendante de Saint-Claude, ni les démarches juridiques de la FPCP n'ont été abordés lors de cette réunion.

Sylviane LANTHIER

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 est à la recherche de candidatures pour combler le poste de Secrétaire en chef du secteur du transport et de l'entretien dans les plus brefs délais :

Qualifications :

- ✓ une familiarité avec l'informatique (WordPerfect – environnément Windows, Paradox un atout);
- ✓ une excellente connaissance du français et de l'anglais;
- ✓ des habiletés à travailler en équipe;
- ✓ une gestion efficace du temps et des ressources;
- ✓ démontre de l'entregent.

Date d'embauche : du 27 octobre 1997 au 8 mai 1998 (inclusivement).

Jours de travail : lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Rémunération : 13,95 $ à 16,90 $/l'heure.

Les personnes intéressées enverront leur curriculum vitae **avant le 10 octobre 1997** au directeur du personnel :

Monsieur Gilles Normandeau
Directeur du personnel
Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

Téléphone: 878–9399 Télécopieur: 878–9407

La Société d'assurance publique du Manitoba est à la recherche

D'INSTRUCTEURS DE CONDUITE AUTOMOBILE À L'ÉCOLE

POSTES OFFERTS

Des emplois à temps partiel rémunérateurs sont proposés aux personnes intéressées à offrir le Programme d'enseignement de la conduite automobile à l'école de la Société. Un bon instructeur de conduite peut se traduire par la formation de douzaines de bons conducteurs prudents.

EXIGENCES

Les candidats doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- Avoir acquis une expérience probante de la conduite des véhicules de classe 5.
- Détenir un permis d'instructeur de conduite ou être en mesure d'acquérir un certificat d'instructeur.
- Posséder d'excellentes compétences en relations interpersonnelles et en formation.
- Détenir un brevet d'enseignement ou de l'expérience en enseignement.

LIEUX DE TRAVAIL

Des postes à temps partiel sont offerts aux candidats locaux dans les endroits suivants : Brandon, Selkirk, Notre-Dame-de-Lourdes, Thompson, Portage la Prairie, Lac du Bonnet, Île-des-Chênes, La Broquerie, Sainte-Anne, Flin Flon, Beausejour, Sprague, Whitemouth et Niverville.

FORMATION

La Société d'assurance publique du Manitoba est heureuse de prendre en charge la formation des instructeurs contractuels.

DEMANDES

Les personnes intéressées à offrir le Programme de la Société dans leur collectivité doivent soumettre leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, dès aujourd'hui à l'adresse suivante :

Société d'assurance publique du Manitoba
Département de la sécurité routière
Programme d'enseignement de la conduite automobile à l'école
234, rue Donald, bureau 824
C. P. 6300
Winnipeg (MB) R3C 4A4
Téléphone : 985-7199 ou
Appels sans frais : 1-800-261-9928





L'assurance publique au Manitoba

COMPTABLE

Nous avons présentement une ouverture qui intéressera les personnes en voie d'obtenir (ou ayant l'intention d'obtenir) un diplôme de C.G.A., C.M.A., ou C.A. Cette personne devra posséder une connaissance des logiciels de tenue de livre, chiffrier, et CANTAX et une connaissance approfondie de la comptabilité.

Cette personne sera responsable de préparer des dossiers de fin d'année de divers clients.

Ce poste intéressera les candidat(e)s voulant approfondir leur technique de préparation de dossier, de vérification et leur connaissance d'impôt personnel et de corporation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard **le vendredi 17 octobre 1997** à:

TALBOT & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Comptable général licencié/Certified General Accountant

3487, chemin Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3V 1A4

Téléphone: 269–7460 • Télécopieur: 269–7096

ViewCall Canada Incorporated

ViewCall Canada s'engage à amplifier et à améliorer les moments passés devant la télévision au moyen de l'Internet, que ViewCall utilise pour offrir aux téléspectateurs canadiens une grande variété de services. Ces services sont fournis par l'entremise de BeyondTV™, la chaîne de télévision personnalisée par Internet. Nous cherchons actuellement des personnes pleines d'énergie et de motivation pour se joindre à notre équipe de service à la clientèle. Nous avons des ouvertures à temps plein ou à temps partiel (temporaire) aux postes suivants :

AGENT.E BILINGUE DU SERVICE À LA CLIENTELE

Les agent.e.s du Service à la clientèle s'occupent d'inscrire les nouveaux clients, de modifier les options de service, de résoudre les questions de facturation, et de fournir un soutien technique de base par téléphone. Les candidat.e.s doivent avoir une bonne connaissance des ordinateurs et des logiciels de Windows 95. Seront assurément considérés comme des atouts : de l'expérience dans un centre d'appels, une connaissance de l'Internet et de l'expérience en ventes.

AGENT.E BILINGUE EN SOUTIEN TECHNIQUE

Les agent.e.s en soutien technique s'occupent surtout de résoudre rapidement les problèmes techniques que peuvent avoir les client.e.s de BeyondTV™. Ils et elles sont aussi responsables de gérer les bases de données internes du Service à la clientèle, les logiciels et le réseau local. Les candidat.e.s doivent posséder une connaissance approfondie de l'Internet, des ordinateurs et des logiciels de Windows 95. Seront assurément considérés comme des atouts : des habiletés en programmation liée à des bases de données et ou à l'Internet.

Tou.te.s les candidat.e.s doivent posséder d'excellentes habiletés en communication interpersonnelle, être capables de bien manier un clavier, et parler couramment le français et l'anglais. Ils et elles doivent aussi être prêts à travailler par quarts.

Nous contacterons seulement ceux et celles que nous considérons pour une entrevue. On peut poser sa candidature jusqu'au 10 octobre 1997.

ViewCall Canada Inc.
Service à la clientèle
330, avenue Portage, salle 900
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0C4

Courrier électronique : vccservice@viewcall.ca
Télécopieur : (204) 925-0069

Le Comité conjoint de l'Entente Canada-communauté

est à la recherche de deux
représentant(e)s bénévoles
pour la région urbaine.

Ces deux représentant(e)s siègeront aux délibérations du Comité-conjoint jusqu'à la conclusion de l'Entente Canada-Communauté en 1999.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter madame Natalie Gagné au (204) 233–4915.

AGENT OU AGENTE (BILINGUE) DU SERVICE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES TAXES

Poste à durée déterminée. Finances Manitoba. Winnipeg. Numéro du concours : 97-07021. Échelle de salaire : de 28 937 à 37 599 $. Date de clôture : le 10 octobre 1997.

L'agent ou l'agente du Service de renseignements sur les taxes diffuse l'information, fournit un service d'interprétation et de consultation dans les domaines des taxes pour les besoins internes et pour le public. L'objectif principal est de donner des réponses rapides et exactes en ce qui concerne diverses lois administrées par la Division des taxes. Le poste est à durée déterminée.

Qualités requises :

- expérience en pratiques et principes comptables et commerciaux;
- avoir terminé au moins deux années d'un programme de comptabilité ou d'administration des affaires;
- aptitude manifeste à communiquer efficacement, notamment à traiter directement avec le public à titre de conseiller lorsqu'il y a lieu d'interpréter la politique et la réglementation;
- posséder un esprit d'analyse;
- connaissance pratique souhaitable des lois provinciales concernant les taxes;
- capacité de s'exprimer couramment en anglais et en français.

Fonctions : Dans l'une ou l'autre des deux langues officielles, la personne choisie offre un service de renseignements et d'interprétation en matière de législation provinciale sur les taxes aux clients de l'extérieur (vendeurs, acheteurs, titulaires de licences et permis, contribuables, autres particuliers et organismes). Elle fournit le service par téléphone, en personne ou par écrit. Elle accomplit un travail limité d'inspection, d'examen, de révision et de comparaison pour les dossiers des vendeurs et autres dossiers. Elle aide les contribuables à remplir correctement diverses formules, y compris des demandes d'inscription. Elle entreprend aussi des travaux limités de recherche. En outre, elle aide et conseille le personnel de la Division des taxes pour des questions nécessitant l'interprétation des textes législatifs.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de sélection.

Faites parvenir votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Finances Manitoba
Gestion des ressources humaines
405, rue Broadway, bureau 1525
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6
Télécopieur : (204) 945–4907

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.



Les Jeux panaméricains de 1999 se tiendront à Winnipeg du 24 juillet au 8 août 1999. La plus grande manifestation de sport et de culture jamais tenue au Canada, ces Jeux occuperont la troisième place des plus importantes compétitions sportives tenues en Amérique du Nord. La Société est un organisme bénévole qui ne compte qu'un petit nombre de collaborateurs rémunérés parmi ses membres. On s'attend à ce que quelque 15 000 bénévoles participent au succès de ces jeux.

Coordonnateur de l'hébergement dans les villages

Relevant du directeur des villages, Division des opérations, et travaillant en étroite collaboration avec les bénévoles de la Société, le titulaire est responsable des travaux de planification, d'aménagement et d'affectation des ressources pour l'hébergement de quelque 8 000 participants dans les divers villages. Il y aura au plus cinq villages pour les athlètes et au plus dix villages distincts pour les officiels. Le titulaire doit notamment coordonner la prestation des services et l'acquisition des fournitures requises, mettre en place des systèmes intégrés de répartition et de réservation des chambres, et coordonner le travail du personnel des villages. De plus, il doit communiquer avec les propriétaires des installations servant de village pour coordonner les travaux de rénovation et d'amélioration.

Le candidat doit posséder au moins cinq ans d'expérience dans les domaines de l'hébergement ou de la planification d'événements spéciaux.

Deux postes

Coordonnateur, Village des athlètes de l'Université du Manitoba

3 500 athlètes, entraîneurs, gérants et membres de délégations

Coordonnateur, Village des athlètes Southport

1 500 athlètes, entraîneurs, gérants et membres de délégations

Relevant du directeur des villages, Division des opérations, et travaillant en étroite collaboration avec les bénévoles de la Société, les titulaires doivent coordonner tous les services offerts par la Division des opérations à Southport ou dans le principal village des athlètes, à l'Université du Manitoba. Ils doivent notamment planifier les besoins administratifs et opérationnels du Village et trouver les ressources nécessaires pour y répondre. De plus, ils doivent participer à l'élaboration de normes relatives aux services de santé, de police et de prévention des incendies, de documents de travail pour l'aménagement des sites, ainsi que de trousses et de manuels. En consultation avec la Société, les titulaires doivent s'occuper de la mise en place des installations temporaires requises tout en veillant à ce que ces dernières soient convenablement équipées. Le bureau du coordonnateur du Village de Southport sera situé à Portage-la-Prairie.

Les candidats doivent posséder au moins cinq ans d'expérience dans les domaines de la gestion et de la planification d'événements spéciaux.

Tous les postes exigent d'excellentes aptitudes en matière de communication orale et écrite, ainsi que la capacité d'établir de bonnes relations de travail avec le personnel et les bénévoles. On compte recruter (selon les prévisions de 1996) quelque : 5 000 bénévoles. Les candidats doivent être en mesure de travailler des heures irrégulières, y compris le soir et les fins de semaine. Il est également essentiel de savoir utiliser l'équipement de base d'un bureau. La connaissance du français ou de l'espagnol est un atout.

Les salaires et les avantages sociaux dépendent des antécédents et du niveau d'expérience du candidat. Il s'agit de postes de durée déterminée commençant le 1er novembre 1997 et se terminant le 31 août 1999. Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 octobre 1997, en prenant soin d'indiquer leurs attentes salariales et le poste visé par la demande.

Comité des ressources humaines
Société des Jeux panaméricains
500, boul. Shaftesbury
Winnipeg (Manitoba) R3P 0M1

Chances d'embauche égales pour tous

Nous vous remercions de l'intérêt que vous manifestez à l'égard des Jeux. Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. Aucun appel s'il vous plaît.

PAUWELS
ENERGY IS OUR BUSINESS

La société Pauwels Canada Inc.

La société Pauwels Canada Inc. est un chef de file mondial de la fabrication de transformateurs et de sous-stations mobiles, ainsi que de matériel électrique adapté aux équipements sous tension maximale de 500 kV et aux équipements CCHT. Elle est présentement à la recherche d'une personne pour le poste suivant :

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

La personne choisie devra examiner et interpréter les fiches techniques du matériel, produire des devis et élaborer des solutions techniques et commerciales pour répondre aux besoins des clients. En plus de détenir un baccalauréat spécialisé en génie électrique ou un diplôme en technologie du génie électrique, elle doit connaître à fond les logiciels Word et Excel, posséder d'excellentes compétences en relations interpersonnelles et en communication verbale et écrite. La préférence sera accordée aux personnes parfaitement bilingues.

La société Pauwels offre un ensemble concurrentiel de conditions salariales et d'avantages sociaux ainsi que des possibilités d'épanouissement et de défi professionnels. Si vous avez l'expérience requise et souhaitez participer à la croissance de notre équipe, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confidentialité à:

Ed Belhumeur
Directeur des ressources humaines
Pauwels Canada Inc.
101, rue Rockman
Winnipeg (Manitoba)
R3T 0L7



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada | Public Works and Government Services Canada

AVIS

DATE DE CLÔTURE DE LA SAISON DE NAVIGATION DE 1997 BARRAGE ET ÉCLUSE ST. ANDREWS

Le barrage et l'écluse de St. Andrews seront fermés à la navigation à partir de 0 h (minuit), le jeudi 14 octobre 1997, ce qui mettra ainsi un terme à la circulation par l'écluse pour la saison.

L'élévation du barrage commencera le mercredi 15 octobre 1997 à 8 h. Le niveau de l'eau des rivières Rouge et Assiniboine sera progressivement abaissé, lorsque le temps le permettra. En cas de temps hivernal, le barrage sera enlevé si nécessaire.

Par la présente, les propriétaires d'embarcations et tous les propriétaires fonciers sur les voies navigables et leurs tributaires sont avisés de protéger leurs propriétés.

Canadä

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE MAISONS INONDÉES

MESURES PRÉVUES POUR L'HIVER

Si vous êtes en ce moment dans un logement temporaire et avez besoin d'une solution à long terme pour l'hiver, veuillez vous mettre en rapport avec votre municipalité avant l'arrivée des grands froids.

Les frais de logement seront payés par le Programme provincial d'aide financière aux sinistrés. Veuillez vous arranger avec votre municipalité pour ce qui est des modalités de paiement du loyer. L'Organisation de gestion des urgences du Manitoba a établi, en collaboration avec la Direction de la location à usage d'habitation du ministère de la Consommation et des Corporations, un registre central des logements à louer dans la zone sud de Winnipeg. Ce registre sera mis à jour régulièrement et envoyé aux municipalités.

Vous êtes priés de communiquer avec l'un des bureaux suivants pour vous organiser en vue de l'hiver :

WINNIPEG
986-4968

M.R. DE RITCHOT
883-2569

M.R. DE MACDONALD
736-2255

M.R. DE MONTCALM
737-2271

M.R. DE MORRIS
746-2642

M.R. DE FRANKLIN
427-2557

M.R. DE DESALABERRY
433-7406

Tout propriétaire désirant faire inscrire un logement au registre peut se mettre en rapport avec la Direction de la location à usage d'habitation par télécopieur, au (204) 945-6273.

Organisation de gestion des urgences Manitoba



AVIS IMPORTANT AUX PERSONNES TOUCHÉES PAR LES INONDATIONS AU MANITOBA

LA CROIX-ROUGE DOIT RECEVOIR LES DEMANDES DE SUBVENTION D'ICI LE 31 OCTOBRE

Dans le cadre de l'*Opération reconstruction*, les propriétaires de maison présentant une nouvelle demande de subvention ou d'aide supplémentaire doivent la faire parvenir à la Croix-Rouge d'ici le 31 octobre 1997. Sont admissibles notamment :

- **les propriétaires dont la maison grandement endommagée par les inondations doit être démolie;**
- **les propriétaires dont la maison endommagée par les inondations a besoin de réparations importantes.**

Prenez dès aujourd'hui rendez-vous avec un représentant de la Croix-Rouge à l'un des bureaux de relèvement suivants :

SAINT-ADOLPHE	**883–2980**
ROSENORT	**746–2890**
LETELLIER	**737–2351**

La Croix-Rouge continuera aussi d'aider les personnes ayant des besoins essentiels immédiats, tant que les besoins subsisteront et qu'il restera des fonds. Les personnes ayant des besoins à long terme devraient peut-être consulter nos conseillers en reconstruction.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

Démarrer une entreprise, vous croyez que c'est réservé à ceux et celles qui ont toujours pensé marketing, services à la clientèle et comptabilité?
C'est que vous ne connaissez pas le *Programme d'aide au travail indépendant.**

Ce programme vous offre une aide faite **sur mesure pour vous** et une formation qui répond à **vos besoins.** Et pendant que vous lancez votre entreprise, Ressources humaines Canada vous vient en aide en vous versant une allocation hebdomadaire pendant un an.

Et si partir votre entreprise c'était la solution à vos problèmes?

Renseignez-vous vite. Les inscriptions au Programme sont acceptées jusqu'en janvier 1998.

Renseignements: Carmelle Mulaire au Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDÉM), au 925-2320.

*** Pour être élégible à ce programme, il faut être présentement sans emploi ou posséder un formulaire de demande de prestation d'assurance-emploi ayant été émis en 1994 ou après ou une réclamation parentale ou de maternité ayant été émise en 1991 ou après.***

Remerciements à Développement de Ressources humaines du Canada pour le financement de ce projet.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ANTOINE ADRIEN ALPHONSE ROELAND, du village de Mariapolis, au Manitoba, cultivateur à la retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 4e jour de novembre 1997.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour de septembre 1997.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ELIZABETH RHEAULT, du village de Somerset, Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 4e jour de novembre 1997.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 26e jour de septembre 1997.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Montage et soudure

Un atelier de fabrication en métal recherche quelques personnes à temps plein pour faire de la soudure dans la section de fabrication de remorques.

Les candidat.e.s doivent avoir de l'expérience en soudure Mig, dans un milieu lié à une usine de fabrication, et avoir la capacité de travailler à partir de plans. Faites votre demande en personne à :

ARNE'S WELDING LTD.
835, rue Mission

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Ces postes désignés feront l'objet de vérifications de casier judiciaire.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Santé Manitoba



Nouvelle brochure en français à Manitoba Hydro

Garder la ligne pour Hydro Lignes

Depuis le mois de mai, 190 foyers francophones seulement ont manifesté le désir de recevoir la brochure *Hydro Lignes* dans la leur langue. Cette brochure, publiée par Manitoba Hydro et insérée chaque mois avec la facture d'électricité, est offerte en français à ceux qui en font la demande par téléphone. Mais comme l'explique Rénald Rémillard, responsable des affaires juridiques et politiques à la Société franco-manitobaine (SFM), une demande trop faible, comme c'est le cas maintenant, risque de faire mauvaise impression auprès de la compagnie d'État.

Le problème est réel, explique Rénald Rémillard, mais c'est aussi une question de priorité. «Je ne crois pas que ce soit parce que les gens ne sont pas intéressés comme tel, indique-t-il. Mais de là à faire l'effort d'appeler pour recevoir quelque chose que la plupart des gens ne lisent même pas de toute façon, c'est autre chose. Si c'était pour un autre genre de service plus essentiel, je suis certain que ce serait autrement.» La brochure *Hydro Lignes* parle de différents programmes initiés par Manitoba Hydro, des modes de paiement, de mesures de sécurité, etc.

Néanmoins, la SFM encourage les francophones à téléphoner pour faire connaître leur intérêt. L'organisme fait même circuler une «pétition» que les gens peuvent signer et qui fera en sorte que le service leur soit donné. «On a une centaine de noms de ramassés et on espère en avoir plus. C'est important qu'on appelle même si on n'y tient pas vraiment, maintient Rénald Rémillard. Ça peut devenir très positif pour justifier d'autres services en français.»

Chez Manitoba Hydro, on souligne que tous les efforts ont été déployés pour informer les francophones de ces nouveaux services et les inciter à appeler. «On a distribué l'information en insérant des dépliants séparés avec les factures et on l'a même écrit sur les factures mêmes, insiste Anita Mitchell du bureau des Affaires publiques pour Manitoba Hydro. On a aussi fait de la publicité dans les médias et on va le rappeler aux gens dans le mois qui s'en vient.»

L'employée mentionne qu'il serait difficile d'établir une autre méthode pour que les francophones intéressés puissent communiquer leur intérêt. «C'est certain que le fait de téléphoner demande un certain effort mais c'est le moyen le plus simple.»

Anita Mitchell assure cependant que Manitoba Hydro n'a pas l'intention de diminuer la qualité de ses services en français même si le nombre de demandes pour *Hydro Lignes* demeure bas.

Carole THIBEAULT



Archives La Liberté

Rénald Rémillard: «C'est important qu'on appelle pour recevoir Hydro Lignes».

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du CCFM: ***Paul Lachance*** le 3 octobre et ***Brigitte Sabourin*** les 9 et 10 octobre à 20 h 30. Au Mârdi Jazz: ***Laurent Roy*** le 7 octobre à 20 h 30. Entrée gratuite (233-8972). ❖ Le 5 octobre à 19 h les ***Winnipeg Singers*** lancent leur 25e saison avec *Music From Eastern Europe* à la cathédrale St. John's (135, avenue Anderson). Billets: adultes 17 $, étudiants 10 $ (772-0597). ❖ Le Club La Vérendrye (614, rue Des Meurons) présente: ***Mosaics*** les 9 et 10 octobre; ***Ambrose Brothers*** les 16 et 18 octobre et ***Starlites*** les 23 et 25 octobre (233-8997). ❖ Dans le cadre de sa série ***Skywalk Concert & Lecture Series***, l'Université de Winnipeg présente: ***Vijaya*** le 9 octobre, ***Sister Dorothy*** le 16 et ***Richard Tyborowski*** le 23. Les concerts ont lieu entre 12 h 15 et 12 h 45 dans l'auditorium de la bibliothèque Centennial de Winnipeg (786-9327). C'est gratuit! ❖ Au West End Cultural Centre (586, avenue Ellice): l'***Orchestre de Jazz de Winnipeg*** le 7 et ***The MacPherson Cartel & Keith Dyck*** le 9 octobre (783-6918). ❖ Le pianiste ***André Laplante*** sera à l'OSW le 9 octobre dans ***Symphonie Fantastique*** et le 10 octobre à 20 h dans ***The Romantic hero*** (949-3999). ❖ Le 7 octobre, l'***Orchestre de chambre du Manitoba*** présente son second concert de la saison à 20 h à l'église Westminster (745, avenue Westminster). Admission: 21 $, 19 $ et 4,99 $ (783-3333). ❖ Au programme de ***Virtuosi Concerts*** le 17 octobre à 20 h: ***Chamber Music Unlimited*** au WAG. Admission: 20 $, 18 $ âge d'or et étudiants, 12 $ enfants de moins de 12 ans (785-9000). ❖ Groundswell présente ***Christina Petrowska*** le 18 octobre à 20 h dans la salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg. (943-5770). ❖ ***La chorale philarmonique de Winnipeg*** célèbre son 75e anniversaire avec *Birthdays All Around* le 26 octobre à 14 h 30 au théâtre Pantages. Les billets de saison sont disponibles au coût de 75 $ (949-3974). ❖ Au programme des ***Westminster Concert Organ Series***: ***Frederick Swann*** le 26 octobre à 20 h à l'église Westminster United (745, avenue Westminster). Billets: 12 $ (786-4882).

THÉÂTRE

❖ Au Cercle Molière: ***Fugues pour un cheval et un piano*** d'Hervé Dupuis jusqu'au 18 octobre au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph). Billets: 19,25 $ (233-8972). ❖ Fantasy Theatre for Children monte ***Beauty and the Beast*** du 13 au 19 octobre au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina). Admission: 6 $ (944-0581).

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM: ***Élémental*** de Craig Koshyk jusqu'au 19 octobre. ❖ L'Alliance française (934, avenue Corydon) présente ***Paris dans les années 60***, d'Imogen Cunningham jusqu'au 25 octobre. Vernissage le 27 de 14 h à 17 h (477-1515).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

ERRATUM

Plusieurs d'entre vous l'aurez remarqué, la photographie publiée en page 17 de *La Liberté* de la semaine dernière n'était pas celle de Pauline Boutal mais bien de sa sœur, Christiane Le Goff. Nous nous excusons de cette méprise.

CULTUREL

Nouveau roman aux Éditions des Plaines

Quand l'éditrice écrit

«C'est la veille du jour de l'An. Louis Vanasse jubile. Il savait que Josette avait trop bon cœur pour le placer contre son gré en institution, où il ne saurait supporter l'entourage de vieux et de vieilles, l'obligation de demander des permissions, l'intrusion de quelqu'un dans son intimité, le contrôle de ses allées et venues et l'obéissance aux règlements. Mais, ce n'est pas tout. La nourriture fadasse l'aurait rendu malade. Non, non, mille fois non! Il est capable de se remplumer tout seul sans avoir une armée à son service.»



photo: Carole Thibeault

Annette Saint-Pierre: «Je laisse mon imagination bousculer les choses.»

Intitulé *Faut placer le père*, le nouveau-né des Éditions des Plaines est sorti des presses ce mardi. Vous pouvez imaginer la joie de son auteure, Annette Saint-Pierre, quand elle a aperçu pour la première fois le produit fini de ce roman dans lequel elle a investi plus de trois ans de travail.

Faut placer le père, c'est l'histoire de Louis Vanasse, cet homme de 84 ans venu vivre au Manitoba dans sa jeunesse et qui maintenant se refuse à aller vivre dans un foyer pour personnes âgées. «Louis Vanasse, raconte l'auteure, c'est un bonhomme qui a beaucoup de personnalité et il va tout faire pour ne pas y aller.»

Annette Saint-Pierre se dit particulièrement fière de ce quatrième roman de 350 pages. Selon elle, les gens aimeront ce livre qui parle d'un thème encore peu exploré dans le monde littéraire, celui des foyers d'accueil. «Mais ce n'est pas un roman sur la vieillesse, prévient-elle. Mon bonhomme a beaucoup d'énergie et je raconte son cheminement. Je reviens souvent en arrière. Je parle de sa femme qui l'a laissé pour retourner à Montréal. Je parle de ce que vivent ses enfants.»

Celle qui est aussi la directrice des Éditions des Plaines croit que son écrit en fera peut-être réfléchir quelques-uns sur la situation des personnes âgées, son but n'en demeure pas moins le divertissement. «Pour moi, un roman, c'est une histoire. Je ne veux pas commencer à prêcher.»

Comme dans tous les romans d'Annette Saint-Pierre, l'action se déroule au Manitoba. Et l'auteure, qui associe ce réflexe à ses origines québécoises, y aborde encore le thème des retrouvailles. Mais dépassant les limites du Québec, elle présente cette fois-ci des personnages qui vivent en France.

La romancière confesse que la ponte de ce nouveau roman a été ardue. «Mon premier roman, *La fille bègue*, c'était une espèce de gageure avec mes élèves, raconte-t-elle. Je l'ai presque tout écrit en deux semaines. Mais celui-ci, ça m'a pris trois ans et demi.

«J'ai travaillé dessus pendant un an et j'ai arrêté parce que ça ne débloquait pas. Un an plus tard, il y a quelqu'un qui m'a dit: "Annette, c'est un sujet très intéressant; il faut que tu fasses ce roman." Je m'y suis remise mais je n'ai même pas relu les 150 pages que j'avais déjà écrites. Je suis repartie à zéro. Je crois que ça fait partie du travail d'écriture. Il faut que tu sois prête à biffer et à recommencer.»

Dans sa façon de travailler, Annette Saint-Pierre prône pour l'imagination, une puissance qui, confie-t-elle, la surprend à chaque fois. «Quand je commence un roman, je ne sais jamais comment ça va finir. Il y a une dynamique qui s'installe; je vis avec mon personnage. Je laisse mon imagination bousculer les choses. J'ai une collègue qui peut faire des plans pour cinq tomes avant de commencer à écrire. Je trouve que ça enlève tout le plaisir de la chose.»

Faut placer le père sera lancé officiellement le 30 octobre à l'Alliance française. Les Éditions des Plaines procéderont cependant à un lancement antérieur le 17 octobre à l'occasion du Salon du livre de Toronto. Ce livre est la septième publication des Éditions des Plaines cette année et la 140e depuis la naissance de la maison d'édition il y a 18 ans.

Carole THIBEAULT

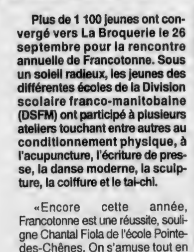
Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

La musique, c'est aussi fait pour danser!

Francotonne à La Broquerie

S'amuser en français



Plus de 1 100 jeunes ont convergé vers La Broquerie le 26 septembre pour la rencontre annuelle de Francotonne. Sous un soleil radieux, les jeunes des différentes écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont participé à plusieurs ateliers touchant entre autres au conditionnement physique, à l'acupuncture, l'écriture de presse, la danse moderne, la sculpture, la coiffure et le tai-chi.

«Encore cette année, Francotonne est une réussite, souligne Chantal Fiola de l'école Pointe-des-Chênes. On s'amuse tout en participant à des ateliers qui nous donnent le goût d'envisager différentes carrières ou tout simplement de découvrir de nouveaux loisirs.»

De son côté, le directeur du collège régional Gabrielle-Roy d'Île-des-Chênes, Jean-Maurice Lemoine, fait remarquer que La Broquerie est un endroit parfait pour accueillir ce genre de rassemblement, en raison de ses infrastructures. La Broquerie est bien organisée, mentionne-t-il. Les jeunes s'amusent, qu'est-ce qu'on peut demander de plus?»

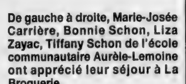
Selon Marie-Josée Carrière de l'école communautaire Aurèle-Lemoine, Francotonne permet aux jeunes des régions éloignées de rencontrer tout le monde. «À Saint-Laurent, nous n'avons pas souvent la chance de rencontrer les étudiants des autres écoles, indique-t-elle. Quand on rencontre des gens à Francotonne, on peut ensuite correspondre ensemble.»

«Même si c'est une journée de congé, on apprend beaucoup durant Francotonne, souligne Jamie Combiadakis du collège Louis-Riel. J'ai assisté à des ateliers intéressants qui me guideront dans mon choix de carrière.»

Le chanteur de Féroce F. E. T. A., Martin Thibault, a démontré son talent devant une foule très enthousiaste.

Yves Gagnon du groupe Lapse a démontré son savoir-faire.

Le batteur de Lapse, Justin Beaudry, a démontré son talent lors du solo de batterie.



De gauche à droite, Marie-Josée Carrière, Bonnie Schon, Liza Zayac, Tiffany Schon de l'école communautaire Aurèle-Lemoine ont apprécié leur séjour à La Broquerie.



Ce jeune étudiant a profité de l'atelier de coiffure pour changer son style.

De l'énergie à revendre

Grands gagnants de *L'empire des futures stars* de 1996, Féroce F. E. T. A., en a montré de toutes les couleurs lors du spectacle de clôture de Francotonne présenté le 26 septembre à La Broquerie.

Enthousiastes, drôles et très à l'aise sur scène, les membres de Féroce F. E. T. A. ont un seul but en tête: faire danser le public. «Nous voulons que les jeunes se rappellent de nous, lance le chanteur du groupe Martin Thibault. Nous avons été tellement bien accueillis au Manitoba qu'on doit les remercier à notre manière.»

Le groupe, originaire du Québec, composé de Martin Roy, Martin Thibault et de François Duval se définit comme funk rock. «Même si c'est important de tourner à la radio, nous voulons avant tout que les personnes dansent sur notre musique.»

Grand gagnant de la Chicane électrique, le groupe *Lapse* a assuré la première partie du spectacle. Composé de Robert Rozière de Lorette, Yves Gagnon de Lorette ainsi que de Justin Beaudry de Grande Pointe, le trio a été bien apprécié du public. «C'est un bon groupe, ils ont un bon rythme et leurs chansons sont entraînantes, remarque Alana Lajoie-O'Mally de l'école Pointe-des-Chênes. C'est le plus beau spectacle auquel j'ai assisté depuis longtemps.»



Les admiratrices ont semblé apprécier la prestation des deux groupes.

Ces neuf étudiants du collège Gabrielle-Roy se sont bien amusés sur le terrain de soccer de l'école Saint-Joachim.

Textes et photos:
Marc-Éric BOUCHARD

Francotonne: avenir incertain

Depuis quelques années, le directeur général du Conseil jeunesse provincial (CJP), André Brin, fait des pieds et des mains pour récolter les sommes nécessaires à l'organisation de Francotonne. Depuis quelques années, dit-il, l'Entente Canada-communauté alloue moins d'argent au CJP et au 100 Nons, ce qui rend difficile la survie de Francotonne. «Francotonne nous tient à cœur, lance André Brin. Mais si on continue à couper le budget, certaines activités pourraient disparaître. Nous ne sommes pas rendus à ce point, mais on veut informer le public de notre situation.»

Francotonne, l'une des activités très appréciées des jeunes, doit recueillir plus d'appuis des commanditaires. «Mais avec le nombre restreint d'employés, la tâche n'est pas facile», explique André Brin.

Malgré tout, le directeur du CJP demeure optimiste. «Il s'agit de s'entendre et de démontrer que Francotonne est une activité essentielle pour le développement de notre jeunesse», explique-t-il.

Le CJP, dit-il, annoncera au printemps si l'activité sera reprise ou non, et dans quel format. Chose certaine, si le CJP décide de rassembler encore plus de 1 000 jeunes pour une journée d'activités, ce sera sous un autre nom. Francotonne a déjà cinq ans. Après Chaussons-nous et Foule Faire, ce sera à son tour de laisser sa place à une nouvelle appellation.



Parmi les nombreux ateliers présentés, Mélanie Lagassé, Jamie Combiadakis, angèle Mourant, Stéphanie Arbez, Janelle Girardin, Carlee Cormier et Guylaine Laroque ont réussi avec succès un délicieux... macaroni au fromage!

Les étudiants de l'école Pointe-des-Chênes voulaient poser pour *La Liberté*. En commençant en avant: Chantal Lajoie, Alana Lajoie-O'Mally, Megan Leonoff, René Freynet, Julie Freynet, Natalie Tougas, Mathieu Saint-Vincent, Chantal Fiola, Jesse Kibbins, Céleste Lamoureux et Chris Bonno.

Nouvelle exposition pour enfants au Musée des beaux-arts

Jamais trop jeune pour s'*amusée*

Les enfants ont un sens artistique naturel, fait remarquer la responsable du programme d'éducation française et d'immersion au Musée des beaux-arts de Winnipeg, Geneviève Pelletier. «Ils savent très bien ce qu'ils aiment ou n'aiment pas dans une peinture. Ils peuvent être attirés par les couleurs, les formes où les personnages. Mais les plus vieux ont plus de difficulté à exprimer ce qu'ils ressentent. Et ils entretiennent souvent l'idée préconçue que le Musée est un endroit pour les "grandes personnes", un lieu réservé aux élites. C'est quelque chose que nous essayons de changer avec notre programme scolaire.»

C'est justement dans le but de piquer l'intérêt de la jeunesse que le Musée des beaux-arts ouvre les portes le 5 octobre sur l'exposition *L'Art à tout âge*. Spécialement conçue pour les enfants et les adolescents, l'exposition (ouverte à tous) se poursuit jusqu'au 11 janvier 1998.

Comme l'explique Geneviève Pelletier, c'est la première fois que le Musée regroupe ainsi des œuvres de sa collection permanente. «Nous avons choisi des sculptures et des peintures pour lesquelles les enfants ont démontré beaucoup d'intérêt dans le passé.» Disposées à portée de vue d'un enfant, les œuvres représentent un éventail de styles, d'époques et de thèmes.



photo: Anie Cloutier

Geneviève Pelletier: «Les enfants entretiennent souvent l'idée préconçue que le Musée est un lieu réservé aux élites. C'est quelque chose que nous essayons de changer avec notre programme scolaire.»

Le Musée des beaux-arts de Winnipeg s'est doté d'un programme scolaire pour tous les niveaux d'âge et de français. Le Musée, ajoute-t-elle, accueille annuellement entre 1 000 et 2 000 élèves manitobains. La fréquentation varie considérablement selon la programmation du Musée. L'exposition sur l'art inuit, par exemple, est très populaire auprès des écoles du fait qu'elle rejoint le programme des cours de sciences humaines.

Fait intéressant, souligne Geneviève Pelletier, le programme scolaire français est beaucoup plus fréquenté par les écoles d'immersion que les écoles françaises. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène, croit-elle. Tout d'abord, les écoles d'immersion voient le Musée comme une bonne source de vocabulaire pour leurs élèves; deuxièmement les francophones perçoivent souvent le Musée comme un organisme anglophone winnipegois et préféreront participer aux activités du Centre culturel franco-manitobain ou du Musée de Saint-Boniface; enfin, plusieurs écoles grugent les budgets des cours d'arts visuels et d'arts plastiques pour les réaffecter aux budgets des cours de sciences jugés comme prioritaires.

«Le Musée, avec ses grandes pièces, est souvent très intimidant pour un petit enfant. De plus, un enfant a besoin de toucher les choses, ce qui est impossible dans un musée. C'est pourquoi j'aime incorporer le théâtre et le mouvement dans mes présentations. Je leur fais faire de la sculpture corporelle pour leur expliquer les formes. Je les fais jouer d'un instrument de musique pour leur faire comprendre les couleurs. Le bleu et le rouge n'expriment pas les mêmes émotions. J'utilise aussi beaucoup l'imagination des enfants. Je leur demande de me décrire ce qu'ils verraient s'ils étaient dans la peinture. C'est tout ça démystifier le Musée.»

Le vernissage de l'exposition *l'Art à tout âge* est prévu pour le 5 octobre entre 13 h 30 et 15 h. Grands et petits sont les bienvenus.

Anie CLOUTIER

Le dernier des Franco-Ontariens *en nomination pour un prix Gémeaux*

Charles Lavack se rend à Montréal

«C'est un film pas mal "flyé". Tu aimes ou tu n'aimes pas.» C'est ainsi que Charles Lavack décrit *Le dernier des Franco-Ontariens*, ce film dont il a dirigé la photographie et qui est maintenant en nomination dans cette catégorie pour un prix Gémeaux.

Grosso modo, *Le dernier des Franco-Ontariens* raconte l'histoire du poète Pierre Albert, ses pensées, ses poésies. «J'étais à Vancouver quand on m'a appelé pour faire ce film, raconte le Franco-Manitobain qui codirige maintenant les Productions Rivard. J'ai jasé avec le réalisateur Jean-Marc Larivière et j'ai lu le scénario. Finalement, j'ai accepté de faire la photographie de ce film au lieu d'un film anglophone américain avec des grosses explosions.»

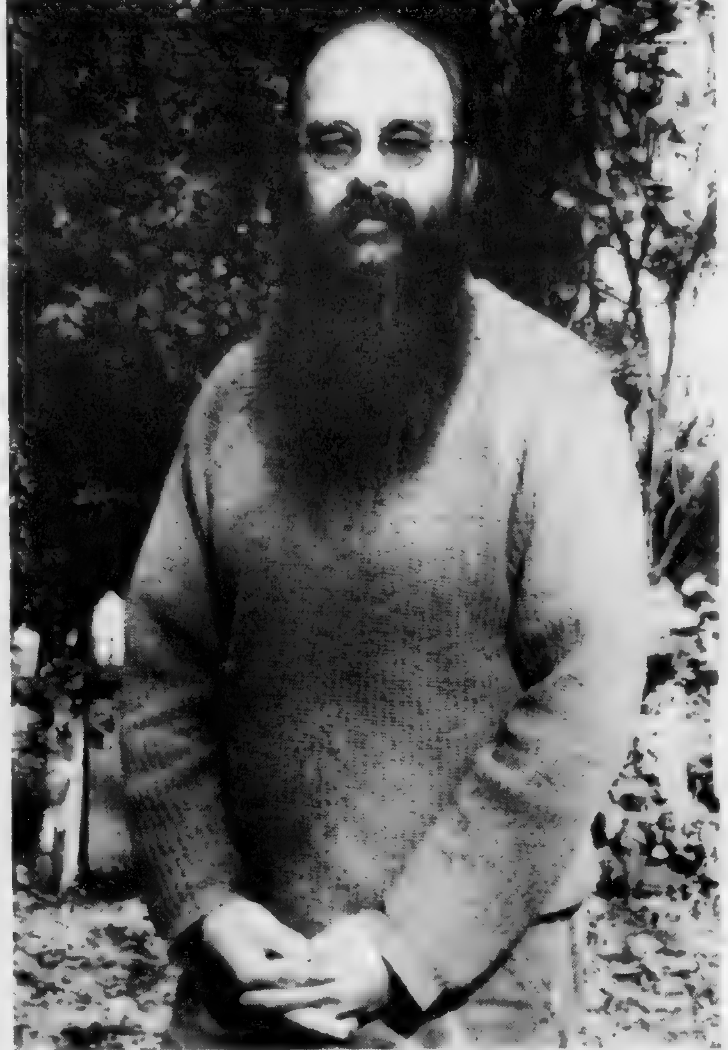


photo: Carole Thibeault

Charles Lavack: «C'est surtout le fait d'être reconnu par ses pairs qui fait du bien.»

Charles Lavack explique qu'il a été particulièrement attiré par les possibilités photographiques et le style que lui proposait Jean-Marc Larivière. De plus, c'était une chance unique de participer à un projet cinématographique en français, les Productions Rivard n'étant pas encore créées. «Ça m'a permis d'avancer dans un autre genre de photographie, remarque-t-il. Il fallait constamment adapter le visuel pour transmettre l'idée. Mon travail était de complémenter ce que le réalisateur et le poète pensent.»

Quant à la nomination pour un prix Gémeau, le directeur de la photographie mentionne que «c'est pas la fin du monde. C'est surtout le fait d'être reconnu par ses pairs qui fait du bien».

Charles Lavack assistera au Gala des prix Gémeaux qui aura lieu à Montréal le 5 octobre. L'événement sera télédiffusé sur les ondes de Radio-Canada à compter de 19 h 30.

Carole THIBEAULT

Le Cercle Molière vous invite

À l'école du théâtre

Que vous ayez 15 ou 35 ans, si le théâtre vous intéresse, le Cercle Molière a quelque chose pour vous cet automne. La compagnie théâtrale de Saint-Boniface offrira dès le mois d'octobre des cours de formation aux 18 ans et plus, et reprendra pour les 14 à 18 ans les activités de la troupe les P'tits Mots Dits.

Comédien bien connu au Cercle Molière, Jean-Guy Roy viendra offrir une série d'ateliers en théâtre, qui aborderont la lecture d'un texte théâtral ainsi que les techniques de base en respiration, diction et phonétique.

Offerts tous les soirs du 20 au 30 octobre, ces ateliers culmineront par un exercice public le soir du 31 octobre. Un maximum de 15 participants peuvent s'inscrire (90 $), en composant le 233-8053.

Jean-Guy Roy, qu'on a vu récemment dans *Québec/Canada 2000*, sera de la distribution du *Mariage de Figaro*, montée le printemps prochain par le Théâtre du Rideau vert de Montréal.

■ ■

Les P'tits Mots Dits, c'est une quinzaine de jeunes qui se réunissent les dimanches matins pour apprendre à tirer les ficelles du théâtre. Il en sort une production qu'ils présentent dans le cadre du Festival théâtre jeunesse ainsi que devant leurs parents et amis.

Les sessions du dimanche matins seront animées cette année par la comédienne Geneviève Pelletier, qu'on a pu voir la saison dernière dans *La Femme d'Urie*.

Les P'Tits Mots Dits reprennent leurs activités dès le 19 octobre. Inscrivez-vous vite! Renseignements et inscriptions: Irène Mahé au 233-8053.

S. L.

Télé-horaire de la semaine du 6 au 12 octobre 1997

SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

- 6h00 Bonjour chez vous
- 9h00 Les 3 Mousquetaires
- 10h00 Attention, c'est chaud!
- 10h30 Christiane Charette en direct
- 11h30 Du tac au tac
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Terre humaine
- 13h30 Marilyn
- 14h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
- 15h00 Seinfeld
- 15h30 Les Chatouilles
- 15h32 La Maison de Ouimzie (L et Ma) / La Boîte à lunch (Me au V)
- 15h45 Petite étoile (Me et J) / Rouli-roulotte (V)
- 15h59 0340
- 16h00 Un cas très spatial (L) / La Série des aventures (M) / Chassé-Croissé (Me) / Alerte sur Jupiter (J) / Wool (V)

Lundi

- 16h30 Bêtes pas bêtes +
- 17h00 Watatatow
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Courants du Pacifique
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Petite Vie
- 20h00 4 et demi...
- 21h00 Omertà-La Loi du silence
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- 23h51 La Politique fédérale
- 23h59 Découverte
- 1h00 Fin des émissions

Mardi

- 16h30 Océane
- 17h00 Watatatow
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Accent francophone
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Facture
- 20h00 Bouscotte
- 21h00 Au Nord du 60e
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- ➤ 23h50 Cinéma: **Black Rainbow.** *G.-B. 1989. Drame. Une jeune femme parcourt les États-Unis en compagnie de son père alcoolique et attire des foules nombreuses à des séances de communication avec les esprits.*
- 2h00 Fin des émissions

Mercredi

- 16h30 Les Mondes de Sismi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Branché
- 19h00 Virginie
- 19h30 Maman chérie
- 20h00 Le Volcan tranquille
- 21h00 Enjeux
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h25 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- 23h50 Vues d'ici
- 1h30 Fin des émissions

Jeudi

- 16h30 Sur la piste
- 17h00 Watatatow
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Clan destin
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Vie d'artiste
- 20h00 Sous le signe du Lion
- 21h00 L'Écuyer
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h25 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- ➤ 23h50 Cinéma: **Violette et François.** *Fr. 1977. Comédie dramatique. Un jeune couple non conformiste vit d'amour et de vol à la tire.*
- 1h50 Fin des émissions

Vendredi

- 16h30 Au-delà du miroir
- 17h00 Lassie
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Des Premières Nations
- ➤ 19h00 Les Grands Films: **Pas besoin des hommes.** *É.-U. 1995. Comédie. Trois femmes qu'apparemment rien ne rapproche se lieront d'une profonde amitié au cours d'un voyage qui les mènera de New York à la côte Ouest.*
- 21h30 Chroniques de l'étrange
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- ➤ 23h50 Cinéma: **Les Fantaisies du cœur.** *É.-U. 1992. Comédie dramatique. Une jeune infirmière engage un prostitué pour qu'il séduise son ancienne compagne puis la laisse tomber.*
- 2h00 Fin des émissions

Samedi

- 6h10 Il était une fois... la vie
- 6h35 Johnson et ses amis
- 6h45 Les Aventures de Bouli
- 7h00 Les Chatouilles
- 7h02 Le Monde de Richard Scarry
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h32 Winnie l'ourson
- 8h00 La Bande à Ovide
- 8h15 Fensec
- 8h30 Kléo
- 9h00 Timon & Pumbas
- 9h30 Couacs en vrac
- 10h00 Et voici la petite Lulu
- 10h30 Mon ami Willy
- 11h00 Animaniacs
- 11h30 Clan Destin
- 12h00 L'Univers des sports
- 14h00 L'Accent francophone
- 14h30 Ma vie pour les animaux
- 15h00 Flip Flop
- 15h30 Perfecto
- 16h00 Chapeau melon et bottes de cuir
- 17h00 Les Aventures du jeune Indiana Jones
- 17h30 Le Téléjournal
- 18h30 La Soirée du hockey Molson
- 21h00 Le Téléjournal
- 21h26 La Météo
- 21h27 Les Nouvelles du sport
- 21h55 Les Grands Prix de formule I 1997
- 1h30 Fin des émissions

Dimanche

- 6h15 Il était une fois... les Amériques
- 6h35 Budgie, le petit hélicoptère
- 6h45 Hitoires de peluches
- 7h00 Les Chatouilles
- 7h02 Petit ours
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h32 Arthur
- 8h00 Les Souris des quatre saisons
- 8h30 La Bande à Picsou
- 9h00 Bravo la famille
- 9h15 Franc-Croisé
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 Scully rencontre
- 11h30 Branché
- 12h00 La Semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 De bouche à oreille
- 15h00 Horizons
- 16h00 Point de presse
- 16h30 L'Arche de Noé
- 17h00 Zap
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Découverte
- 19h30 Juste pour rire... cette semaine
- 20h00 Les Beaux Dimanches: ***Paul Piché 20 ans plus tard***
- 21h00 Les Beaux Dimanches: ***Les Grands Reportages du Point***
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h24 La Météo
- 22h27 Au-delà des apparences
- 23h27 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h50 Ciné-club: **Les Meilleures Intentions.** *Suède 1992. Comédie dramatique. Au début du siècle, un étudiant pauvre qui veut devenir pasteur épouse une jeune fille issue d'une famille riche très en vue. Le nouveau couple devra affronter de graves difficultés: désaccord sur le lieu de résidence, conflits avec un notable de la place, crise avec l'enfant maltraité qu'ils ont adopté.*
- 2h50 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

- 4h30 Infopublicité
- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Taillefer et fille
- 10h00 Aimer
- 10h30 Les fruits de la passion
- 10h45 J.E. en direct
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Les feux de l'amour
- 14h30 Top modèles
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Les mordus (Ma au J) / Chambres en ville III (V)

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Monopoly
- 18h30 Les ailes de la mode
- 19h00 Beverly Hills, 90210
- 20h00 Place Melrose
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le poing J
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Ent' Cadieux
- 19h00 Le Match de la vie
- 20h00 Les Machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le poing J
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La Poule aux œuf d'or
- 18h30 Fleurs et jardins
- 19h00 Le Retour
- 20h00 Sauve qui peut!
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le poing J
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Politiquement Colette
- 18h30 La Vie est un sport dangereux
- 19h00 Diana, sa vraie histoire
- 20h00 Paparazzi
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le poing J
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Fin des émissions

Vendredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Le tueur du futur.** *Am. 1993. Drame fantastique. Transformé en énergie électrique à la suite d'un accident de la route, un meurtrier utilise ce pouvoir fantastique pour terroriser l'entourage d'une mère célibataire.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Au Nom du père et du fils
- 22h30 TVA sports
- 23h04 Fin des émissions

Samedi

- 5h30 Bugs Bunny
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 10h00 Sailor Moon
- 10h30 Beetleborgs
- 11h00 Les ailes de la mode
- 11h30 Infopublicité
- 13h00 Le championnat des quilles
- 14h00 Fleurs et jardins
- 14h30 Vins et fromages
- ➤ 15h00 Ciné week-end. **Huck et le roi de cœur.** *Am. 1993. Film d'aventures. Un arnaqueur et un garçonnet à la recherche de son grand-père vivent ensemble diverses aventures.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Bigfoot: Une rencontre inoubliable.** *Am. 1994. Film d'aventures. La rencontre d'un garçonnet et d'une étrange créature vivant dans la forêt attire l'attention des médias, mais aussi des chasseurs.*
- ➤ 19h30 Ciné-extra: **École de ski 2.** *Am. 1994. Comédie. Dans un centre de ski, un jeune homme fait tout pour reconquérir le cœur de son ex-fiancée qui est sur le point d'épouser un moniteur.*
- 21h30 Le TVA, édition réseau
- 21h55 TVA Sports
- ➤ 22h22 Ciné-lune: **Le Blob.** *Am. 1988. Drame d'horreur. Une matière verte et visqueuse, surgie d'un météorite, s'attaque aux habitants d'une petite ville américaine.*
- 0h27 Info Karonana
- 0h42 Info National média
- 2h42 Fin des émissions

Dimanche

- 5h30 Bugs Bunny
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 10h00 Évangélisation 2000
- 10h30 Complètement marteau
- 11h00 Fais-en ton affaire
- 11h30 Infopublicité
- ➤ 13h00 Ciné week-end. **Shirley Valentine.** *G.-B. 1989. Comédie sentimentale. Une ménagère dans la quarantaine remet en question sa façon de vivre et profite d'un voyage en Grèce pour connaître quelques moments de folie.*
- ➤ 15h00 Cinéma en famille. **Capitaine Ron.** *Am. 1992. Comédie. Un employé de bureau entraîne sa famille dans une croisière sur la mer des Caraïbes à bord d'un vieux voilier dont il a hérité.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Un monde de chiens
- 18h00 Fort Boyard
- ➤ 19h00 Cinéma Provigo: **Rock'n None.** *Am. 1992. Comédie. Afin de protéger une chanteuse de variétés, témoin d'un meurtre, un policier la cache dans un couvent où elle doit se déguiser en nonne.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h25 TVA sports
- 22h51 Vins et fromages
- 23h20 Infopublicité
- 23h14 Info National média
- 1h14 Fin des émissions

La vignette anti-violence à la télévision francophone

À compter du 6 octobre, les télédiffuseurs francophones canadiens afficheront à l'écran le classement de leurs émissions selon le niveau de violence qu'elles contiennent, au moyen d'une vignette qui apparaîtra en haut, à gauche de l'écran. Elle sera affichée au tout début de l'émission et réapparaîtra d'heure en heure si celle-ci dure plus de 60 minutes.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 12 octobre à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la cathédrale de Moncton, au Nouveau Brunswick, par Edmund Robineau, aumônier.

TV5 La Télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h 30

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Télématin
- 7h30 Les Carnets du bourlingueur (L) / Les Pays du Québec (Ma) / La Vie d'artiste (Me) / Plaisir de lire (J) / Les prix du Québec (V)
- 8h00 Mise au point (L) / Polémiques (Ma) / Claire Lamarche (Me) / Temps présent (J) / Strip-tease (V)
- 8h45 7 jours en Afrique (L) / Vivre avec (Me)
- 9h00 Bons baisers d'Amérique (L) / Outremers (Ma) / Reflets (Me) / Viva (J) / Faxculture (V)
- 9h45 Grand tourisme (J) / Vivre avec (V)
- 10h00 Bus et compagnie
- 10h45 Gourmandises
- 11h00 Paris Lumières
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Les Pays du Québec (L) / Du fer dans les épinards (Ma) / Plaisir de lire (Me) / Panorama (J) / Découverte (V)
- 12h30 Bouillon de culture (L) / Grands gourmands (Me) / Le Kiosque (J) / Horizons francophones (V)
- 12h55 Revue de presse canadienne (V)
- 13h00 Les Gens d'en face (Me) / Savoir plus (J) / Parole en jeu (V)
- 13h35 Jardins et loisirs (L)
- 14h00 Journal de TV5
- 14h25 La Météo des 5 continents
- 14h30 La Chance aux chansons
- 15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est toujours l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Morasseix
- 20h00 Évasion
- 20h30 Strip-tease
- 21h27 La Météo des 5 continents
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Le Cercle des arts
- 23h15 Le Soir 3
- 23h45 L'histoire de l'orgue
- 0h45 Reflets
- 1h45 Y'a pas match
- 2h15 Musique, musiques
- 2h45 RFI

Mardi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est toujours l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 La vie à l'endroit
- 20h00 À bon entendeur
- 20h30 Les gens d'en face
- 21h27 La Météo des 5 continents
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Les Grands Entretiens du Cercle
- 23h15 Le Soir 3
- 23h45 Morasseix
- 1h15 Bonjour cinéma
- 1h45 Temps présent
- 2h40 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est toujours l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 Montagne
- 20h30 Savoir plus
- 21h27 La Météo des 5 continents
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Le Cercle des métiers
- 23h15 Le Soir 3
- 23h45 La vie à l'endroit
- 1h15 À bon entendeur
- 1h45 Strip-tease
- 2h45 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est toujours l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Les Prix du Québec 1996
- 19h00 Parole en jeu
- 20h00 V comme vengeances
- 21h27 La Météo des 5 continents
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Le Cercle du cinéma
- 23h15 Le Soir 3
- 23h45 Envoyé spécial
- 1h15 Montagne
- 1h45 Panorama
- 2h15 Espace francophone
- 2h45 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est toujours l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h30 Drucker & Co
- 21h00 Stars & Co
- 21h27 La Météo des 5 continents
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Au delà des apparences
- 22h55 Revue de presse canadienne
- 23h00 Vivre avec
- 23h15 Le soir 3
- 23h45 V comme vengeances
- 1h15 Du fer dans les épinards
- 3h15 RFI

Samedi

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Horizons francophones
- 6h00 Pique-nique
- 6h30 Visions d'Amérique
- 6h45 La Méthode Victor
- 7h00 Génies en herbe
- 7h30 Le Petit Journal
- 8h00 Bus et compagnie
- 9h00 Découverte
- 9h30 Sport Africa
- 10h15 7 jours en Afrique
- 10h30 Les Pieds sur l'herbe
- 11h00 Évasion
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Fais-en ton affaire
- 12h30 Musique, musiques
- 13h00 Magellan
- 13h30 Bêtes pas bêtes +
- 14h00 Journal de TV5
- 14h25 La Météo des 5 continents
- 14h30 Le Jardin des bêtes
- 15h00 Fleurs et jardins
- 15h30 Vins et fromages
- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Olympica
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Surprise party
- 20h30 Télécinéma
- 21h00 Concert intime
- 21h27 La Météo des 5 continents
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Bon week-end
- 23h00 Court métrage belge
- 23h15 Soir 3
- 23h30 Faxculture
- 0h15 Olympica
- 0h45 Drucker & co
- 1h15 Stars & co
- 1h45 Les Gens d'en face
- 2h45 RFI

Dimanche

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Olympica
- 6h00 Espace francophone
- 6h30 Rêves en Afrique
- 7h00 Outremers
- 7h30 Le Petit Journal
- 8h00 L'École des fans
- 8h45 Grand tourisme
- 9h00 Fleurs et jardins
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 L'Histoire de l'orgue
- 11h00 Grands gourmands
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Faut pas rêver
- 13h00 Courants d'art
- 13h30 Y'a pas match
- 14h00 Journal de TV5
- 14h25 La Météo des 5 continents
- 14h30 Sous vos applaudissements
- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Les Carnets du bourlingueur
- 17h00 L'École des fans
- 17h45 Télétourisme
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Bons baisers d'Amérique
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h35 Temps présent
- 21h27 La Météo des 5 continents
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Viva
- 22h45 Alice
- 23h15 Soir 3
- 23h30 Surprise party
- 1h30 Outremers
- 2h30 7 jours en Afrique
- 2h45 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h30 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi au vendredi)
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi au vendredi)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 L'édition internationale
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Courants du Pacifique
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Raison passion
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Horizons francophones
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Trajectoires
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Montréal en spectacle
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Courants du Pacifique
- 2h00 Scully RDI
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 Le monde ce matin
- 5h30 Griffe
- 6h00 Le monde ce matin
- 6h30 Montréal en spectacle
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Au travail!
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 La facture
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Branché
- 17h30 Journal du siècle
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Un Canadien à...
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Le point final
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Griffe
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Un Canadien à...
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Montréal en spectacle
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Québec actualités

Dimanche

- 4h30 Bulletin de santé
- 5h00 Le monde ce matin
- 5h30 Temps d'affaires
- 6h00 La semaine verte
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Montréal en spectacle
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Option éducation
- 10h00 La facture
- 10h30 Journal du siècle
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Un Canadien à...
- 12h30 Impact
- 13h00 Courants du Pacifique
- 13h30 Horizons francophones
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Le journal du siècle
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Horizons francophones
- 17h30 Griffe
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 La facture
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Point de presse
- 21h30 Second regard
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 La facture
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Griffe
- 0h30 Entrée des artistes
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Scully RDI
- 2h00 L'accent francophone
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Info-nuit
- 3h30 Horizons francophones
- 4h00 Bulletin de santé

Échos des aînés

OCTOBRE 1997



Il me fait un très grand plaisir d'accepter un deuxième mandat comme présidente de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM). Cette année la FAFM se penche sérieusement sur la promotion des services qui seront offerts au futur centre de ressources communautaires avec un volet 55 ans et plus. Lors de l'assemblée générale annuelle du 5 septembre dernier nous avons présenté le nouvel outil de promotion de la FAFM, soit notre Carnet d'adhésion individuel. Ce carnet donne l'information nécessaire pour profiter au maximum de votre adhésion à la FAFM.

Des projets de sensibilisation et d'éducation, tels que les capsules santé diffusées à CKSB au printemps dernier et le projet intitulé *Les aînés au service de la jeunesse scolaire* de l'Assemblée des aîné(e)s francophones du Canada, sont des exemples par excellence de collaboration. Notre contribution dans ces divers projets en tant qu'aînés démontre notre engagement, non seulement par rapport à notre jeunesse scolaire, mais aussi face au développement de notre communauté.

La FAFM a la responsabilité de développer, de coordonner et d'intégrer les services à la clientèle des 55 ans et plus au projet conjoint avec la SFM intitulé «Centre de ressources communautaires avec volet pour les 55 ans et plus».

Avec l'aide de l'Assemblée des aîné(e)s francophones du Canada et de la Société franco-manitobaine, la FAFM veille à ce que du financement soit disponible pour des projets communautaires innovateurs. Nous ne pouvons plus nous permettre de perdre notre infrastructure communautaire. Les décideurs ont la responsabilité de trouver des ressources financières pour permettre un nouveau démarrage.

En tant que décideurs vous collaborez à bâtir un meilleur avenir pour nous tous et pour les générations à venir en appuyant la FAFM. En tant que membre ou futur membre, s'il vous est impossible d'être aussi généreux que vous le souhaiteriez, n'oubliez pas que toute contribution, si modeste qu'elle soit, aide notre organisme à survivre et à participer à des initiatives enrichissantes.

Avant de terminer, j'aimerais remercier Madame Alma Desautels (Lorette), présidente sortante. Madame Desautels a servi pendant 4 ans comme présidente au sein du conseil exécutif. Alma est présentement présidente du club Les Blés d'Or à Lorette. Merci Alma! Merci à Madame Priscilla Chaudouet (Lorette) pour son année de service au conseil exécutif. Madame Chaudouet s'est dévouée aux activités telles que le Rendez-Vous des Vieux Amis, le Théâtre des aînés ainsi que l'assemblée générale annuelle en son 20e anniversaire d'existence. Merci infiniment Priscilla. Madame Chaudouet continue d'oeuvrer au niveau local ainsi qu'au comité du Théâtre des aînés.

En terminant, mesdames et messieurs, Ensemble, nous sommes des partenaires dans le vieillissement. Je vous souhaite à toutes et tous une bonne année remplie d'activités.

Merci,

Dina Rondeau,
présidente de la FAFM

FÉLICITATIONS AUX ÉLUS SUR LE CONSEIL EXÉCUTIF DE LA FAFM

Madame Dina Rondeau, présidente
Monsieur Armand Guénette, vice-président
Madame Gertrude Gagné, secrétaire/trésorière
Madame Éliane Nadeau, conseillère
Madame Hélène Trudel, conseillère
Madame Augustine Abraham, conseillère
Monsieur Gérard Tétrault, conseiller
Monsieur René Toupin, conseiller
Monsieur Adrien Leclerc, conseiller
Abbé Deniset-Bernier, aumônier

LE 10e ANNIVERSAIRE DU THÉÂTRE DES AÎNÉS DE LA FAFM

Le Théâtre des aînés présente

VIVONS, CHANTONS, RIONS

Mettant en vedette: Lorette, La Broquerie, Saint-Malo, Saint-Boniface et Saint-Adolphe.

Pour fêter le 10e anniversaire de la Troupe, la FAFM et le Théâtre des aînés ont le plaisir de présenter la pièce

VIVONS, CHANTONS, RIONS à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) aux dates suivantes:

Le jeudi 6 novembre 1997 à 14 h
Le vendredi 7 novembre 1997 à 20 h
Le samedi 8 novembre 1997 à 20 h

Les billets, au coût de 10 $, sont disponibles à la réception du CCFM à partir du 10 octobre ou en composant le (204) 233-8972.

PÈLERINAGE DES AÎNÉS À LA BROQUERIE



Le 7 août 1997

Il faisait chaud - une journée des plus chaudes de l'été. Néanmoins, les aîné(e)s se sont rendus au pèlerinage à La Broquerie pour prier la Vierge Marie.

M. L'abbé Deniset-Bernier, notre aumônier, et le Père Blanchette ont célébré la messe à 11 h. L'église était à moitié remplie.

Les dames du Club de l'Amitié ont servi une très bonne collation à ceux qui venaient de loin. Un gros merci à celles qui l'ont préparée. Cent deux repas ont été servis.

Le chapelet avec méditation fut récité vers 13 h. Tous se recueillirent en cette journée pour prier pour les uns les autres et rendre hommage à la Vierge en ce mois d'août qui lui est spécifiquement consacré.

VOYAGE ANNUEL DE LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS FRANCO-MANITOBAINS INC. 1998

PARTONS POUR LE PORTUGAL ...



en compagnie de Madame Éliane Nadeau, responsable des voyages de la FAFM.

Algavre, appartement Paladim, Albufeira

Départ le 25 janvier 1998, retour le 22 février 1998

Un dépôt de 300 $ est requis pour réserver votre place

Réservez avant le 1er novembre 1997

Pour de plus amples renseignements, contactez Madame Éliane Nadeau au 204-424-5243 ou l'Agence d'Eschambault au 204-233-3457.

LE CLUB NOUS INFORME

Club Laurentien de Saint-Laurent

Les membres du Club Laurentien ont la joie d'avoir leur rencontre tous les mercredis dans la nouvelle salle paroissiale de Saint-Laurent. C'est clair! C'est beau! C'est propre! Pas de fumage ... nous en sommes très heureux(ses).

Le dimanche 31 août 1997 nous avons eu la joie d'accueillir chez nous les Père Dominique Kerbrat, o.m.i., enfant de la paroisse. Le club célèbre cette année ses 50 ans de vie religieuse. Il a présidé à la célébration eucharistique de 10 h. Elle a été suivie d'une réception à la salle paroissiale. Tous et toutes étaient bienvenus.

L'ouverture officielle de notre belle salle paroissiale a eu lieu le dimanche 14 septembre. Monseigneur Léonard Wall a procédé à la bénédiction à 9 h 30. Le reste des festivités ont pris place en fin d'après-midi vers 17 h 30. Tous et toutes étaient bienvenus.

Il y a cent ans, le 4 septembre dernier que les Soeur Franciscaines Missionnaires de Marie arrivaient à Saint-Laurent. Le dimanche 14 septembre 1997, à la messe dominicale, nous avons célébré dans la joie cet événement (10 h). La célébration a suivi une réception à la salle paroissiale. Tous et toutes étaient BIENVENUS!



Alice Labelle-Beaudette et Adrien Leclerc ont reçu une plaque commémorative pour leur dévouement à la FAFM, lors de l'assemblée annuelle le 5 septembre.

Message aux abonnés

LA LIBERTÉ continuera même en cas de grève!

Une grève des employés de la Société canadienne des Postes s'avère fortement possible et peut-être imminente. Les scénarios les plus encourageants veulent qu'une loi spéciale de retour au travail, adoptée rapidement par le gouvernement fédéral, réduirait la durée d'une telle grève à quelques jours au plus. Aux bureaux de Winnipeg, on nous dit que si une grève est déclarée, le public en sera notifié quelques jours avant. On nous dit aussi que nous pouvons continuer de fonctionner selon nos habitudes. La livraison du courrier ne serait probablement perturbée que pendant quelques jours.

Si cependant la grève devait durer plus longtemps, la livraison de *La Liberté* en serait affectée. **Nous avons donc élaboré un plan qui nous permettra de rejoindre le plus efficacement possible la majeure partie de nos abonnés, en cas de grève prolongée (qui durerait plus que quelques jours).**

Ce plan prévoit que les abonnés à *La Liberté* devront se rendre chercher leur exemplaire du journal dans la caisse populaire de leur village ou région (à leur école dans le cas des abonnés de Saint-Laurent et de Saint-Lazare). En ville, six lieux de distribution ont été prévus.

Veuillez dès maintenant noter l'endroit où il vous faudrait vous rendre pour chercher votre journal en cas de grève.

À Winnipeg

À Winnipeg, les abonnés pourront se procurer leur journal **le jeudi et le vendredi de 16 h à 20 h, dans un des endroits suivants**: l'école Lavallée, l'école Lacerte, l'école Noël-Ritchot et le Collège universitaire de Saint-Boniface, ainsi que dans les bureaux de *La Liberté*.

Nous avons tenté d'acheminer les abonnés de Winnipeg vers le lieu de distribution qui se trouve le plus près de chez eux. **Pour savoir où vous rendre, vous devez d'abord repérer votre code postal dans la liste qui suit:**

VOTRE CODE POSTAL COMMENCE PAR **R2H** ?

- vous vous rendez dans **les bureaux de la Liberté** si votre code se termine par: 0A6, 0B3, 0B5,0B6, 0B7, 0B8, 0B9, 0C1, 0C7, 0C8, 0E2, 0E3, 0E4, 0E5, 0E6, 0E7, 0G3, 0G4, 0G6, 0G7, 0G8, 0G9, 0H2, 0J6, 0J7, 0J8, 0J9, 0K3, 0K4, 0K7, 0K9, 0L3, 0L4, 0L5, 0L5, 2C2, 2C4, 2P1, 2P3, 2P4, 2P5, 2P7, 2P8, 2P9, 2R1, 2W4, 2W5, 2W7, 3A4, 3B3, 3B4, 3G4, 3G5, 3G6, 3G7, 3H1, 3H3.
- vous vous rendez **au CUSB** si votre code se termine par: 0H2, 0H3, 0H4, 0H5, 0H6, 0H7, 0J3, 0J4, 0L7,0L9, 0M2, 0M5, 0M7, 0M8, 0M9, 0N2, 0N3, 0N4, 0N5, 0N6, 0N8, 0N9, 0P7, 0P8, 0P9, 0R1, 0R2, 0R3, 3G1, 3C6, 1Z1, 2A6, 2A7, 2B2, 2B3, 2B4, 2C3, 2G3, 2G4, 2G5, 2G6, 2G7, 2M2, 2M3, 2M4, 2M6, 2M8, 2M9, 2N1, 2N3, 2N6, 2V1, 2V2, 2V3, 2V4, 2V5, 2V7, 2V8, 2V9, 2W2, 2W3, 2W9, 2X1, 2X2, 2X3, 2X4, 2X5, 2X6, 2X7, 2X8, 2X9, 2Y1, 2Y2, 2Y3, 2Y7, 2Y9, 2Z1, 2Z3, 2Z4, 2Z5, 3C3, 3C4, 3C7.
- vous vous rendez à **l'école Précieux-Sang** si votre code se termine par: 0M3, 0R6, 0R8, 0R9, 0S1, 0S3, 0S4, 0S5, 0S6, 0S7, 0T3, 0T4, 0T5, 0T7, 0V5, 0V9, 0W1, 0W3, 0W4, 0W5, 0W6, 0W7, 0W8, 0W9, 0X4, 0X6, 0Y1, 0Y2, 0Y3,0Y4, 0Y6, 0Y7, 0Y9, 0Z3, 0Z4, 0Z5, 0Z7, 0Z8, 0Z9, 1A1, 1A3, 1A6, 1A8, 1A9, 1B1, 1B3, 1B6, 2B9, 1C1, 1C2, 1C5, 1C6, 1C7, 1C8, 1C9, 1E1, 1E2, 1E5, 1E9, 1G1, 1G4, 1G6, 1H1, 1H9, 1J3, 1J5, 1K3, 1K5, 1L6, 1M8, 1N3, 1N5, 1L2, 1L5, 1P3, 1P7, 1R2, 1R5, 1R7, 1S4, 1S8, 1S9, 1T5, 1T7, 1V2, 1V8, 1V9, 1W2, 1W3, 1W5, 1X2, 1X3, 1X4, 1X6, 1X7, 1Y1, 1Y2, 1Y9, 1Z5, 1Z7, 1Z9, 2A2, 2A5, 2E4, 2E5, 2G8, 2G9, 2H4, 2J3, 2J4, 2J5, 2J6, 2J8, 2K3, 2K4, 2K5, 2K6, 2K7, 2K8, 2K9, 2L2, 2L3, 2L4, 2L8, 2R8, 2S2, 2T1, 2T3, 2T6.

VOTRE CODE POSTAL COMMENCE PAR **R2J** ?

- vous vous rendez **aux bureaux de La Liberté** si votre code se termine par: 0A7, 0A8, 0A9, 0B7, 0C2, 0C8, 0E4.
- vous vous rendez à **l'école Précieux-Sang** si votre code se termine par: 0J9, 0L3, 0L4, 0M4, 0M8, 0N5, 0P6, 0P7.
- **Tous les autres abonnés dont le code postal commence par R2J** vont chercher leur journal **à l'école Lacerte.**

VOTRE CODE POSTAL COMMENCE PAR **R2M** ?

- vous vous rendez à **l'école Précieux-Sang** si votre code se termine par : 0A3, 0B1, 0B7, 0C3, 0E1, 0C5, 0E1, 0E2, 0E4, 0E6.
- **Tous les autres abonnés dont le code postal commence par R2M** vont chercher leur journal **à l'école Lavallée.**

VOTRE CODE POSTAL COMMENCE PAR **R2N** OU **R3X**? Rendez-vous **à l'école Lavallée.**

VOTRE CODE POSTAL COMMENCE PAR R3T OU R3V? Rendez-vous **à l'école Noël-Ritchot.**

- **Si votre code postal commence par**: R3R, R2C, R3W, R2E, R2G, R2P, R2V, R2R, R2X, R2W, R3A, R3B, R3C, R3E, R3G, R3J, R2Y, R3K, R3L, R3M, ou R3N, votre exemplaire de journal vous attend **aux bureaux de La Liberté.**

En région

En région, les abonnés pourront se procurer leur exemplaire de *La Liberté* en se rendant **à la caisse populaire de leur village ou de leur région.**

Les journaux seront **disponibles le vendredi dans toutes les caisses** (et parfois dès le jeudi, mais il sera impossible de garantir la livraison du journal dès le jeudi dans toutes les régions).

Voici dans quelle caisse vous devrez vous rendre selon l'endroit où vous habitez et votre code postal:

- Caisse de La salle : R0G 1B0 (**La Salle**)
- Caisse de Notre-Dame-de-Lourdes: R0G 1M0 (**Lourdes**), R0G 2L0 (**Somerset**), R0G 2E0 (**Saint-Léon**)
- Caisse de Saint-Claude: R0G 1Z0 (**Saint-Claude**):
- Caisse de Haywood: R0G 1W0 (**Haywood**)
- Caisse de Élie: R0H 0H0 (**Élie**)
- Caisse de Saint-François-Xavier: R4L 1A2 (**Saint-François-Xavier**)
- Caisse de Lorette: R0A 0Y0 (**Lorette**), R0G 2W0 (**Vermette**)
- Caisse de Sainte-Anne-des-Chênes: R0A 1R0 (**Sainte-Anne, Sainte-Geneviève**), tous les abonnés dont le code commence par : R5H..., R0A 1J0 (**Dufresne**) et R0E 1S0 (**Richer**)
- Caisse de La Broquerie: R0A 0W0 (**La Broquerie**), R0A 0N0 (**Giroux**), R0A 0Z0 (**Marchand**), R0A 2A0 (**Steinbach**), R0A 2N0 (**Saint-Labre et Woodridge**)
- Caisse d'Otterburne: [illegible]A 1G0 (**Otterburne**)
- Caisse de Saint-Pierre-Jolys: R0A 1V0 (**Saint-Pierre**)
- Caisse de Saint-Malo: R0A 1T0 (**Saint-Malo**)
- Caisse de Letellier: R0G 1C0 (**Letellier**), R0A 1P0 (**Roseau River**), R[illegible]2B0 (**Stuartburn**)
- Caisse de Saint-Joseph: R0G 2C0 (**Saint-Joseph**)
- Caisse de Saint-Jean-Baptiste: R0G 2B0 (**Saint-Jean-Baptiste**), R0G 1K0 (Morris)
- Caisse d'Aubigny: R0G 0C0 (**Aubigny**)
- Caisse de Sainte-Agathe: R0G 1Y0 (**Sainte-Agathe**)
- Caisse de Saint-Adolphe: R0A 1S0 et tous les codes commençant par R5A (**Saint-Adolphe**), R0A 1E0 (**Niverville**)
- Caisse d'Île-des-Chênes: R0A 1T0 (**Île-des-Chênes**), R0A 0X0 (**Landmark**), R0A 1C0 (**New Bothwell**).
- Caisse de Saint-Georges: R0E 1V0 (**Saint-Georges**)
- Caisse de Laurier: R0J 1A0 (**Laurier**)
- Caisse de Sainte-Rose: R0L 1S0 (**Sainte-Rose**)
- **À Saint-Lazare** et **Saint-Laurent**, nous prions les abonnés de se rendre à l'école de leur village.

Ce mode de distribution du journal ne sera nécessaire qu'en cas de grève prolongée. Il permettra de maintenir le contact avec la grande majorité de nos abonnés, mais malheureusement ceux qui se trouvent à l'extérieur des régions énumérées plus haut ne pourront recevoir leur journal. Les exemplaires du journal continueront cependant à être déposés auprès de Postes Canada pour livraison ultérieure.

La Liberté tient à remercier les institutions scolaires et les caisses populaires, sans la collaboration de qui il nous serait difficile de maintenir le contact avec nos lecteurs. Nous remercions aussi les abonnés et abonnées pour leur patience et leur collaboration en cas de grève.

La direction

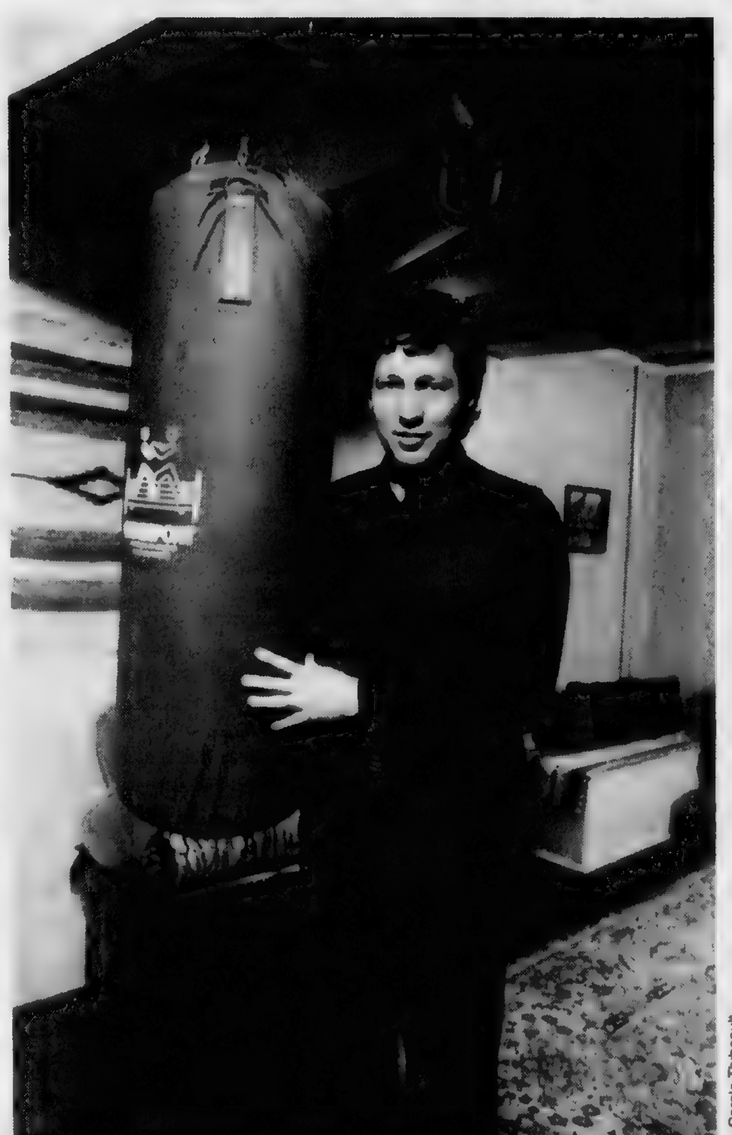
Daniel Vandal raconte son ancienne passion

«Le combat à la boxe, c'est comme le discours pour le politicien»

«J'ai un souvenir de la boxe comme étant une grande aventure; un peu comme la politique est aujourd'hui une grande aventure pour moi», confie le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal. Ancien boxeur professionnel, il n'a jamais été porté à étaler son passé sur la scène publique. Mais récemment nommé au conseil d'administration de l'Association de boxe amateure du Manitoba, le conseiller municipal a accepté de parler de cette partie de sa vie plutôt surprenante et inhabituelle pour un politicien.

Daniel Vandal a commencé à boxer à l'âge de 15 ans. À 20 ans, il quittait la boxe amateure pour entrer chez les professionnels où il est demeuré cinq ans. «En 1983, j'étais considéré comme le numéro un au Canada, raconte-t-il. J'ai fait le championnat du Canada contre Alex Hilton et j'ai perdu par décision des juges.»

C'est après cette défaite que le boxeur, alors âgé de 25 ans, décide d'entreprendre une nouvelle carrière. Mais même à cette époque, il n'aurait jamais pensé qu'il ferait un jour de la politique. «J'ai lâché l'école en 11e année. Dans ce temps-là, j'avais commencé à faire du travail manuel. Quand j'ai vu de quoi j'étais capable à la boxe, le choix n'a pas été difficile. Mais à 25 ans, je venais d'avoir une petite fille et je voyais que je ne pourrais pas aller plus loin dans ce sport. Ça fait que j'ai décidé de faire autre chose.»


photo: Carole Thibeault

Quand il a besoin d'un peu d'exercice, Daniel Vandal descend parfois dans son sous-sol où il a un «punching bag.»

Mais son peu d'éducation lui met des bâtons dans les roues. «Je me suis retrouvé comme cinq ans auparavant: à être obligé de faire des travaux manuels», se souvient-il.

Quatorze ans, quatre années d'études et quelques emplois plus tard, Daniel Vandal pense aujourd'hui que ses dures années à l'entraînement lui ont quand même beaucoup apporté. C'est d'ailleurs pourquoi il a décidé de renouer avec ce milieu dans lequel il a passé près de dix ans. «La boxe a été importante pour moi. Elle m'a donné de la discipline quand j'en avais besoin. Je n'aimais pas l'école mais je n'étais pas stupide. Je voulais simplement faire autre chose.»

Le conseiller de Saint-Boniface a donc accepté de donner un peu de son temps pour l'Association de boxe amateure du Manitoba, qui se prépare à accueillir, en 1998, les compétitions préparatoires en vue des Jeux panaméricains.

«Certains voient mal la boxe car les boxeurs sont souvent des gens qui viennent de milieux défavorisés, fait-il remarquer. Moi, je crois que la boxe peut améliorer la qualité de vie de beaucoup de jeunes qui s'intéressent à ce sport. C'est un sport qui donne de la motivation, de la confiance en soi et de l'espoir. Je me rappelle aussi que mon entraîneur était un modèle pour moi.»

D'après Daniel Vandal, les jeunes boxeurs de Winnipeg ont beaucoup plus d'opportunités qu'il y a 15 ou 20 ans. «Il y a environ cinq clubs de boxe dans la ville et il y a beaucoup plus de gens qui s'impliquent. Dans mon temps, je n'avais pas beaucoup d'occasions pour des combats. Je voyageais beaucoup. Maintenant, ce qu'il faut faire, c'est s'assurer d'avoir de bons entraîneurs et de bons gérants.»

Après deux ans en politique municipale, le conseiller peut-il faire un lien entre la boxe et son travail? «Les deux demandent beaucoup de préparation, répond-il après quelques secondes de réflexion. Le combat à la boxe, c'est comme le discours pour le politicien. C'est l'aboutissement de tout un processus. Si tu ne fais pas tes devoirs ou si tu ne t'entraînes pas, on voit facilement que tu n'es pas préparé!»

De plus, Daniel Vandal croit que ses années comme boxeur ainsi que celles qu'il a passées comme travailleur social lui donnent la chance de bien comprendre les citoyens et d'aider les défavorisés. «Ça fait partie de ma philosophie. Je pense que je peux apprendre de n'importe qui, que ce soit un vieux boxeur, un autre politicien ou un homme ou une femme que je rencontre dans la rue.»

Carole THIBEAULT

Appelés Pre-Panamericano Boxing, les compétitions préparatoires de boxe en vue des Jeux panaméricains auront lieu à Winnipeg en juillet 1998. Ces compétitions auxquelles participeront les meilleurs boxeurs amateurs au monde ont pour but de tester les installations des Jeux panam dans le domaine de l'accréditation, les transports, de l'accomodation, de la sécurité, etc.

Les athlètes seront logés à l'Université du Manitoba et les compétitions auront lieu au centre Duckworth de l'Université de Winnipeg.



Félicitations à
André et **Cécile LACHANCE**
qui ont célébré leur
40e anniversaire de mariage
le 28 septembre 1997.
Merci à tous ceux qui sont venus les fêter.
Vos enfants

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu EUGENE ALEXANDRE HAMONIC, du village de Saint-Malo, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 400, avenue St. Mary, 9e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5 à l'attention de Maître Alain L.J. Laurencelle (dossier 26770-3), le ou avant le 20e jour d'octobre 1997.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour de septembre 1997.

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS & NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
TÉL.: 988-0304

Vers les Jeux olympiques

Sami Jo la grande !

Après avoir remporté la médaille d'or au lancer lors des Jeux du Canada à Brandon, Sami Jo Small, participe présentement au camp d'entraînement de l'équipe nationale de hockey féminin à Calgary. Les joueuses retenues représenteront le pays aux Jeux olympiques d'hiver en février 1998 à Nagano au Japon.

La jeune fillen de Saint-Vital est l'une des cinq gardiennes de but qui luttent présentement pour l'une des deux places disponibles. «Je suis de calibre pour jouer aux Jeux olympiques, souligne-t-elle. Je suis la plus jeune au camp et j'espère être choisie.»

Sami Jo Small agée de 21 ans, gardienne de but de l'équipe de hockey masculine de l'Université de Stanford en Californie, où elle étudie. Elle croit que ses années d'expérience dans la ligue universitaire des États-Unis l'aideront à impressionner les dirigeants de l'équipe olympique canadienne. «Même s'il n'y a pas beaucoup de postes à combler, je garde espoir, affirme-t-elle. Si ça fonctionne pas, j'aurai tout de même essayé.»

M. É. B.

Au Canada

Moins d'argent pour la culture

Les gouvernements consacrent de moins en moins d'argent à la culture. Pour une sixième année consécutive, les dépenses totales des gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux étaient inférieures à l'année précédente.

Selon Statistique Canada, les dépenses pour la culture ont diminué de 1,3 pour cent en 1995-1996, en tenant compte de l'inflation, et de 6,5 pour cent par rapport au sommet atteint en 1989-1990.

En ce qui a trait aux dépenses fédérales, elles ont augmenté pour une deuxième année de suite. Mais attention! Cette augmentation s'explique surtout par les indemnités de départ versées au personnel dans le cadre de la réduction des effectifs. Les autres dépenses, c'est-à-dire les subventions, les contributions et les transferts aux artistes et aux organismes culturels ont diminué de 5 pour cent de 1995 à 1996. Il s'agit d'une troisième baisse consécutive depuis 1992-1993.

Les dépenses fédérales dans le film et la vidéo, l'édition de livres et de périodiques et l'enregistrement sonore ont également diminué de 7 pour cent en 1995-1996 par rapport à l'année précédente.

Pour ce qui est des dépenses des provinces en matière de culture, celles-ci ont diminué de 4 pour cent. Il s'agit d'une troisième baisse annuelle après huit années d'augmentations. C'est en Alberta (-16 pour cent) et à Terre-Neuve (-8 pour cent) où les budgets pour la culture ont subi les plus importantes baisses. En Alberta, cela s'explique par la privatisation de la télévision éducative. A Terre-Neuve, la baisse est attribuable à une compression des dépenses pour les bibliothèques et les activités du patrimoine.

L'Ontario, la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Québec, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan sont, dans l'ordre, les autres provinces qui ont réduit leur budget pour la culture. Les Territoires du Nord-Ouest (+16 pour cent), le Yukon (+13 pour cent), le Nouveau-Brunswick (+7 pour cent) et l'Ile-du-Prince-Édouard (+0,5 pour cent) sont les seules administrations provinciales qui ont haussé leur budget culturel en 1995-1996, principalement en raison de l'augmentation des dépenses pour les bibliothèques et le patrimoine.

Finalement, les dépenses municipales en matière de culture ont diminué de 0,5 pour cent en 1995. Il s'agit d'une première diminution après 10 années consécutives de croissance. Les dépenses ont surtout diminué au Québec, mais aussi dans les municipalités de Terre-Neuve, de l'Ile-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique.

Les municipalités L'Ile-du-Prince-Édouard sont celles qui ont consacré le moins d'argent par habitant à la culture (9$). Mais de toutes les provinces, c'est l'I.P.E qui a investi le plus d'argent pour la culture par habitant (89$), un chiffre bien supérieur à la moyenne nationale (60$).

Les dépenses municipales pour la culture ont été supérieures à la moyenne nationale (48$) en Colombie-Britannique (76$), en Saskatchewan (54$) et en Ontario (53$).

APF

Pour en savoir plus sur vos goûts

La radio de Radio-Canada cherche à répondre le plus possible aux besoins et aux attentes de la communauté francophone manitobaine. Nous tenons à connaître votre opinion sur notre nouvelle programmation et vous invitons à répondre aux questions suivantes.

HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
5 h 06	D'UN SOLEIL À L'AUTRE (reprise)				
5 h 51	RADIO-RÉVEIL				
9 h 30	LE MARCHÉ AUX PUCES				
10 h 07	LE DÉPANNEUR				
10 h 53	REVUE DE PRESSE				
11 h 05	CHANSONNETTES POUR LES PETITS				
11 h 15	LES CONTES DU MONDE				
11 h 30	SUR PLACE				
12 h 10	ICI MIDI				
13 h 07	LES ACTUALITÉS - première édition				
13 h 30	LES REFRAINS D'ABORD				
15 h 07	MAG OUEST				
17 h 30	LES ACTUALITÉS - deuxième édition				
18 h 04	275-ALLÔ				
19 h 04	FIGURES DE PROUE				
19 h 15	D'UN SOLEIL À L'AUTRE				
20 h 04	MACADAM TRIBUS				BANDE À PART
22 h 10	PAR 4 CHEMINS				
23 h 04	ÉMISSIONS DE NUIT				

SAMEDI	DIMANCHE	HEURE
CHUTE LIBRE	CHUTE LIBRE	6 h 04
CHUTE LIBRE	DIMANCHE MAGAZINE	9 h 07
LES AFFAIRES ET LA VIE	LES ANNÉES DE LUMIÈRES	11 h 13
ZAP RADIO	PAR LES TEMPS QUI COURENT	13 h 04
TOURNÉE D'AMÉRIQUE		15 h 04
	CL@IR ET NET	16 h 04
	POLITIQUE	16 h 54
INFO-CULTURE	HEBDO CULTURE	17 h 10
LES JEUX SONT FAITS		17 h 15
	QUESTIONS DE SENS	18 h 04
SERIES DIVERSES		18 h 30
SUR SCÈNE AVEC	DANS LE SECRET DES DIEUX	19 h 04
	LE MONDE À LANVERS	20 h 04
VU DE TORONTO		20 h 30
ANGLO-SONG	NEO GÉO	21 h 30
		22 h 10
LE CLUB DE MINUIT	7 JOURS À LA FOIS AVEC MICHEL LACOMBE	23 h 04
	MUSIQUE DE NUIT	23 h 54
ÉMISSIONS DE NUIT		0 h 04

Vous écoutez CKSB :

❑ jamais ❑ de temps en temps ❑ 1 fois par semaine ❑ 1 fois par jour
❑+ de 1 heure par jour ❑ nombre d'heures par semaine ______

Comment appréciez-vous les émissions de CKSB?

Lundi au vendredi	J'écoute		J'aime (1=pas du tout; 6=beaucoup)
Radio-réveil - 6 h à 9 h 30	__oui	__ non	1 2 3 4 5 6
Marché aux Puces - 9 h 30 - 10 h	__oui	__ non	1 2 3 4 5 6
Chansonnettes pour les petits - 11 h - 11 h 15	__oui	__ non	1 2 3 4 5 6
Les Contes du monde - 11 h 15 - 11 h 30	__oui	__ non	1 2 3 4 5 6
Sur Place - 11 h 30 - 12 h	__oui	__ non	1 2 3 4 5 6
Ici Midi - 12 h 10 - 13 h	__oui	__ non	1 2 3 4 5 6
Mag Ouest - 15 h - 17 h 30	__oui	__ non	1 2 3 4 5 6
Les bulletins de nouvelles régionales	__oui	__ non	1 2 3 4 5 6
Fin de semaine			
Chute libre samedi - 6 h - 11 h	__oui	__ non	1 2 3 4 5 6
Chute libre dimanche - 6 h - 9 h	__oui	__ non	1 2 3 4 5 6
D'autres émissions			
______________________	__oui	__ non	1 2 3 4 5 6
______________________	__oui	__ non	1 2 3 4 5 6
______________________	__oui	__ non	1 2 3 4 5 6

Comment appréciez-vous le choix musical? (encerclez un chiffre; 1 = pas du tout; 6 = beaucoup)

Le matin - 1 2 3 4 5 6 Le midi - 1 2 3 4 5 6 L'après-midi - 1 2 3 4 5 6 Le soir - 1 2 3 4 5 6

Vos commentaires sur un élément en particulier ou sur la programmation en général

____

____

Vos suggestions pour que la programmation vous convienne davantage

____

____

Nom ______________ Adresse ______________ Téléphone ______________

Mon groupe d'âge : ❑ 15-24 ans ❑ 25-34 ans ❑ 35-44 ans ❑ 45-54 ans ❑ 55 +

Je vis : ❑ en ville ❑ à la campagne _____ nombre de personnes sous le même toit

Langues parlées à la maison : ❑ français ❑ anglais autre __________

Vous pouvez gagner!

En retournant ce questionnaire dûment rempli à CKSB, 607 rue Langevin Winnipeg MB R2H 2W2 *avant le 20 octobre 1997*, votre nom fera partie du tirage d'un repas pour deux au restaurant *La Vieille Gare*.

Radio-Canada
CKSB Manitoba

Publi-reportage

Jeunes et coopération internationale

Entouré du Rwanda, du Congo et du Burundi, le **Zaïre** vit lui aussi une crise sévère. La télévision et les journaux présentent régulièrement des images des milliers de réfugiés entassés dans des camps au Zaïre. L'Information coule à profusion, pourtant bon nombre de questionnements persistent. Quels sont les véritables enjeux de cette crise et quels en sont les acteurs principaux? Professeur de droit à l'Université de Moncton et originaire du Zaïre, Jacques Vardenlinden livre ses explications sur la problèmatique zaïroise, en compagnie d'un jeune étudiant qui explique comment on voit son pays vivre une telle situation quand on est au Canada.

Depuis la chute du maréchal Mobutu en mai 1997, le Zaïre a subi des changements importants. Mais quel avenir attend cette nouvelle «République démocratique du Congo»?



Le **Cambodge.** On y trouve un temple bouddhiste considéré comme l'une des grandes merveilles du monde, mais le pays abrite aussi une invention humaine plus horrifiante: des mines antipersonnel. Le Cambodge est en effet l'un de spays où l'on retrouve le plus de mines antipersonnel au monde, avec environ 10 millions de mines, qui tuent ou blessent quelque 2 000 Cambodgiens par année.

Chaque année, entre 100 et 150 nouvelles amputations doivent être pratiquées à cause des mines. e déminage semble la solution idéale, mais c'est aussi une solution qui coûte cher.... Pour savoir comment le Canada vient en aide aux victimes des mines antipersonnel du Cambodge, écoutez Envol 91.

Découvrez comment l'Agence canadienne de développement international vient en aide à ces pays. Écoutez l'émission Jeunes et coopération internationale *diffusée sur les ondes d'Envol 91 les lundis et mercredis à 17 h 30. Les émissions portant sur Le Rwanda (22 septembre) et le Burundi (24 septembre) ont été réalisées par des jeunes de Kapuskasing, Ontario.*

Nécrologies



Lise Mariette Sabourin (née Grégoire)

C'est avec beaucoup de tristesse que nous annonçons le décès de notre chère Lise, morte bien trop jeune à 37 ans. Lise nous a quittés le mardi 23 septembre 1997, dans sa maison remplie d'amour, à la suite d'une lutte courageuse contre le cancer.

Toute sa vie, Lise a été une personne active et occupée. Parmi ses grandes qualités personnelles, il y avait la persévérance, la créativité, la joie et un beau sens de l'humour. Elle a fait preuve de beaucoup de courage et de foi en Dieu tout au long de sa vie. Elle se préoccupait toujours des autres, tout spécialement de son mari et de ses enfants. Elle enseignait à la prématernelle de Saint-Jean-Baptiste, Les P'tits Pois. Infirmière diplômée, elle avait travaillé 15 ans dans ce domaine et appréciait son travail plus calme comme réceptionniste pour le Centre de santé communautaire de Saint-Jean-Baptiste. Lise avait passé bien des moments heureux comme gérante des Petites en ringuette, avec les membres de l'équipe et leurs parents. Elle aimait cuisiner pour toutes les occasions. Bon nombre de gens se souviendront de sa merveilleuse voix lorsqu'elle chantait à l'église ou à des soirées de financement pour les soins palliatifs de Morris. Elle aimait beaucoup offrir en cadeau des anges en céramique qu'elle fabriquait elle-même. Et n'oublions pas la joie qu'elle avait à faire de l'artisanat, dont elle remplissait sa maison (et celle des autres).

Lise était une excellente épouse, une mère magnifique et une amie exceptionnelle. Elle ouvrait grand son cœur à quiconque avait besoin d'elle. Elle aimait les gens, des tout petits aux personnes âgées, et en dépit de son train de vie mouvementé, elle trouvait toujours une façon d'exprimer son amour et sa compassion pour le bien-être des autres – pour partager leur bonheur ou pour prêter son épaule aux moments de tristesse. Tous se souviendront de son grand sourire et de son rire chaleureux (car Lise était toujours prête à rire!!). Toute la communauté s'ennuiera d'elle et de ses réalisations.

Lise a été précédée de son père Laurent Grégoire.

Elle laisse dans le deuil son mari Charles et leurs quatre enfants: Jeanelle, Joëlle, Jacynthe et Jocelyn; sa mère, Thérèse Grégoire (née Granger); et ses frères et soeurs: Guy et Clémence; Laurent; Marcelle et Denis Marion; Florence; Cécile et Joseph St-Pierre; Lucie et Richard Stolzenberg; Madeleine; Bertrand et Beverly; Denis et John Friesen; Michel et Michelle; Jacques et Paula; ainsi que 23 neveux et nièces. Elle laisse aussi ses beaux-parents, Léon et Aline (née Gauthier) Sabourin, son beau-frère et ses belles-soeurs: Jules et Lynne; Sylvia et Peter Grutzmacher; Carol et Gilles Lorteau; Gisèle et Goeff Ginn; ainsi que six neveux et nièces. Lise manquera aussi énormément à ses amis et ses collègues de travail.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 27 septembre 1997 à 14 h à l'église catholique de Saint-Jean-Baptiste, présidées par l'abbé Marcel Carrière. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial. Les parents et amis se sont ensuite rassemblés à la Salle du centenaire de Saint-Jean-Baptiste.

Au lieu de fleurs, on invite les personnes intéressées à donner à la Manitoba Cancer Treatment and Research Foundation, 100, rue Olivia, Winnipeg, R3E 0V9, en mémoire de Lise.

Notre famille désire remercier tous les parents et amis qui nous ont soutenus pendant ces moments difficiles. Un merci spécial à ma tante Madeleine, Memère et Pepère Sabourin et Memère Grégoire. Vous nous avez tous beaucoup aidés!

« Les anges gardiens volent parfois si haut qu'on ne les voit plus, mais ils ne nous perdent jamais de vue. »

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

Sœur Anna Talbot

Le vingt-huitième jour de septembre 1997, sœur Anna Talbot s.g.m. est retournée au Père à la Maison provinciale des Sœurs Grises, à l'âge de 91 ans.

Sœur Anna Talbot est née à Saint-Ludger (Québec) le 17 juillet 1906, fille de Joseph Talbot et Lucie Chabot. Elle entra au noviciat des Sœurs Grises à Saint-Boniface le 5 août 1924, y fit sa profession temporaire le 15 février 1927 et se consacra définitivement au Seigneur à la Maison Mère à Montréal trois ans plus tard.

Depuis sa profession religieuse sœur Anna Talbot obtint un diplôme en théorie de la musique au conservatoire de Toronto en 1940. Plus tard elle reçut son diplôme d'enseignement ménager et fit son école normale à Montréal.

Hospitalière d'enfants, maîtresse de musique et de chant, organiste et enseignante pendant plusieurs années, sœur Anna Talbot œuvra tantôt à Lebret, tantôt à Sainte-Anne-des-Chênes, à La Broquerie, à Fort Frances, au Sanatorium Saint-Boniface, à l'Hospice Taché et à l'École ménagère de la Maison-Mère. Elle fut supérieure locale pendant six ans à l'École Résidentielle de Lebret et servit au Centre Hospitalier de 1970 à 1986 à des titres divers. Elle entra à l'infirmerie le 10 juin 1986.

Sœur Anna était une religieuse affable, joyeuse et généreuse. Malgré une santé frêle, elle rendit un ministère fort apprécié. Douée d'un talent artistique, elle a su le faire fructifier tout au long de sa vie religieuse.

L'ont précédés dans la mort ses parents, Joseph et Lucie (Chabot), ses sœurs Lydia, Irène, Marie et Maria ainsi que ses frères Napoléon, Alexandre, Josaphat, Adelard et Gérard. Elle laisse dans le deuil deux sœurs: Aline Dionne de Saint-Boniface et Jeannette Boyer de Dorval (Québec), ainsi que trois belles-sœurs: Mme Florence Talbot, Mme Elida Talbot de Saint-Léon (Manitoba) et Mme Cécile Talbot de Windsor (Ontario) ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Une liturgie de la parole a eu lieu le 29 septembre 1997 à la Maison provinciale des Sœurs Grises, 151, rue Despins, à 19 h 30. La messe des funérailles fut célébrée par l'abbé Léo Couture au même lieu le 30 septembre 1997 à 10 h.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire Desjardins.

Chronique religieuse

AIMER, une décision...

Par Evelyne et Pierre BEAUDOIN

«On prend toujours un train pour quelque part...», dit Gilbert Bécaud. Et ce quelque part est la direction que nous choisissons dans la vie...

*Sans exception, on a toujours besoin de quelqu'un, de quelque chose, quelque part; on a des besoins, souvent répondus par la famille qui accompagne et entoure les personnes. La **Semaine de la famille**, qui se tiendra cette année du 6 au 12 octobre, vient souligner l'importance de ce noyau de la société.*

Sur le chemin de la vie, on arrive à un point où le parcours change de direction. Une femme, un homme rencontre une âme soeur, une personne qu'il ou elle apprend à connaître, à aimer. Quel beau cadeau que cet amour, ce cadeau que deux personnes qui s'aiment s'offrent sans conditions!

Dans l'église catholique, deux êtres qui s'aiment, qui se promettent amour et fidélité devant Dieu et les humains «tant qu'il plaira à Dieu de les garder ensemble», s'offrent un mariage chrétien. Ces deux amoureux fondent un nouveau noyau, une nouvelle famille. Dans leur amour et de par leur amour, peut naître une nouvelle vie humaine, leur enfant. Et voilà que la famille s'agrandit...

Mais, peu importe la perfection que la vie de couple peut sembler atteindre, la perfection que la vie de famille peut sembler avoir, il vient un temps où les personnes changent, ainsi que leurs besoins et leurs préoccupations. Enfin, tout peut changer.

Ces changements invitent toujours la personne dans le couple ou dans la famille à se déplacer dans sa zone de confort, à aller au-delà de cette zone, à grandir. Mais Grandir (oui, avec un grand G), ce n'est pas toujours évident dans le monde actuel.

Continuellement, on est bombardé par toutes sortes de propositions de confort matériel, de gratification spontanée, sans effort de notre part. Malheureusement, dans une trop grande majorité des cas, ces nouveautés ne nous portent pas à vouloir nous dépasser, à devenir meilleur dans notre personne, dans notre couple, dans notre famille - on devient stagnant dans notre croissance, dans notre cheminement de Vie.

Heureusement, dans notre milieu, il se trouve des ressources précieuses qui peuvent servir d'accompagnement dans le cheminement et la croissance de chaque partie essentielle de notre société - la personne, le couple, la famille. Dans une société qui roule constamment à 100 km/h, les besoins et les exigences deviennent de plus en plus grands et taxent davantage les personnes, peu importe leur situation de vie. Et Dieu sait que cette taxation n'est pas toujours positive, qu'elle peut facilement ébranler l'individu dans sa confiance en soi, le couple dans son cheminement de vie, la famille dans sa stabilité.

Afin de répondre à des besoins d'accompagnement pour contrer ces situations stressantes, des services ont été développés. Ainsi, le Service du Mariage et de la Famille du Manitoba (SMFM), coordonne et offre une gamme de services et de programmes visant à répondre aux besoins des couples et des familles.

Pour le nouveau couple, il y a d'abord le Service de Préparation au Mariage (SPM) qui offre un programme d'accompagnement, facilitant la préparation du couple à un mariage dans l'Église. Ce service de préparation se fait avec un ou des couples animateurs, soit en groupe de fin de semaine ou en soirée (couple-parrain), selon les besoins du jeune couple.

Pour le couple marié, il existe un format d'accompagnement assez nouveau mais surtout unique en son genre au Canada. Il s'agit des sessions appelées MON MARIAGE, J'Y CROÎS! Inévitablement, celle/celui qui croit vraiment au mariage dans le plein sens du mot, a aussi un désir profond de croître dans celui-ci. Le vrai amour étant un acte de volonté plutôt qu'un sentiment, une personne qui aime véritablement a pris la décision d'aimer. C'est ce qui nous amène à dire que dans un mariage sain, on doit prêter attention l'un à l'autre ainsi qu'à notre relation de façon régulière, routinière et prévisible.

Mais on ne sait pas toujours comment s'y prendre ni par où commencer. Le couple qui sent qu'il «roule sur place» a peut-être besoin de faire une mise au point sur sa vie de couple. Les sessions MON MARIAGE, J'Y CROÎS! peuvent offrir une occasion rêvée pour le couple de faire cette mise au point, de passer du temps seul, sans enfants, au cours d'un après-midi ou d'une soirée. La session, généralement animée par un couple et un prêtre, permet de prendre le pouls de notre personne et de notre couple à l'intérieur d'une famille, dans la situation de vie, là où chacun.e est rendu.e. Sans proposer de recettes magiques, les animateurs aident le couple à prendre conscience de sa réalité et de cheminer envers des pistes/solutions qui répondront à ses besoins.

Dans ce cycle de croissance, l'amour engendre l'amour - la famille s'enrichit et les liens se resserrent! La valeur de la famille prend de l'importance car on a valorisé ses composantes et son existence.

SOCIÉTÉ

Gens d'ici

Legal, c'est légal!

Diplômé en droit de l'Université d'Ottawa en 1995, le Franco-Manitobain Donald Legal vient de débuter officiellement sa carrière d'avocat avec la firme Plett Goossen & Associates de Steinbach.

En poste depuis maintenant trois semaines, le natif de Sainte-Geneviève concentre présentement son travail en tant qu'avocat-généraliste.

Familier avec le dossier de l'accessibilité aux services en français dans le système judiciaire au Manitoba, Donald Legal se dit prêt à aider les francophones à faire respecter leurs droits dans ce domaine. «Les francophones hésitent souvent à entamer des procédures en français, explique-t-il, parce que tout se passe en anglais. Mais s'ils se décident, je suis à leur disposition.»



Donald Legal.

Ce n'est d'ailleurs pas d'hier que le jeune homme de 26 ans s'intéresse à la francophonie. Détenteur d'un baccalauréat en arts du Collège universitaire de Saint-Boniface, il est assez connu pour son engagement dans la communauté. «Avant que je parte pour Ottawa en 1992, je m'impliquais beaucoup dans la francophonie. J'étais à la Société franco-Manitobaine, au Conseil jeunesse provincial, au Cercle Molière... J'étais partout.»

C'est donc pour cette raison que Donald Legal se dit heureux de pouvoir exercer sa profession dans sa province natale. Il mentionne être demeuré à Ottawa un an de plus que prévu pour donner un petit coup de pouce à sa carrière: il venait d'être recruté pour faire un stage d'un an au sein de Gowling, Strathy and Henderson, une firme très reconnue dans le monde légal. L'année dernière, il a eu l'occasion de revenir au Manitoba pour effectuer un autre stage avec la firme Thompson, Dorfman, Sweatman de Winnipeg.

«Mais mon intention a toujours été de revenir. Ça fait du bien de se retrouver avec des gens qu'on connaît», confie le jeune avocat. Résidant actuellement à Steinbach, il souligne qu'il a l'intention de s'établir à Sainte-Anne très bientôt avec son épouse Nicole Beaumont.

Carole THIBEAULT

Campagne pour venir en aide à une famille de réfugiés

Une course contre la montre

Nous sommes en 1994 et depuis quelques mois, toute l'attention internationale est tournée vers un petit pays d'Afrique centrale: le Burundi. Les images qui nous parviennent aux bulletins télévisés resteront à jamais gravées dans notre mémoire. Nous assistons impuissants au massacre de près de 800 000 Hutus, victimes d'un nettoyage ethnique encouragé par le gouvernement burundais via la radio nationale.

«Les massacres au Burundi, les gens pensent que c'est nouveau, mais ça fait 40 ans que ça dure!, raconte Marceline Ndayumvire. Je sais que les Juifs n'aiment pas que l'on emploie le mot génocide pour définir autre chose que les camps de concentration hitlériens, mais il y a beaucoup de parallèles entre la situation au Burundi et le génocide juif. Les massacres ont commencé en 1955. J'étais jeune à ce moment-là, mais j'avais déjà un pressentiment que les choses allaient empirer.»



photo: Anie Cloutier

«Les massacres au Burundi, les gens pensent que c'est nouveau, mais ça fait 40 ans que ça dure», raconte Marceline Ndayumvire qui vient de lancer une campagne de parrainage pour faire venir son cousin et sa famille au Canada.

Un long calvaire

En 1972, le pays se lance dans une deuxième vague de massacres qui fera entre 100 000 et 500 000 victimes dont six des frères et sœurs de Marceline ainsi que son père et sa mère.

Marceline et une de ses sœurs échappent de justesse au massacre et s'engagent sur la route de l'exode, un chemin long et douloureux qui les mènera d'abord en Inde avant d'atterrir au Canada en 1979.

D'autres, cependant, n'ont pas été aussi chanceux. «Lors des derniers massacres, j'ai complètement perdu contact avec mon cousin, indique Marceline Ndayumvire. C'est un des rares parents qui me reste. Les autres sont morts comme des mouches. De juin 1996 à mars 1997, je pensais que lui aussi avait été tué. Je l'ai finalement retracé. Il se cache avec ses six enfants, sa femme et sa mère dans un des camps de réfugiés des Nations Unies au Rwanda. Ils sont huit dans une petite tente et survivent comme ils peuvent.»

La famille n'est cependant pas hors de danger. «Les gouvernements du Rwanda et du Zaïre forcent les réfugiés burundais à retourner chez eux alors qu'ils savent très bien qu'un retour au Burundi signifie une mort certaine», explique Marceline Ndayumvire, ajoutant que, pour des raisons de sécurité, le nom et l'emplacement exacte de la famille doit rester secret. «On a même entendu dire que l'armée rwandaise kidnappait les gens la nuit pour leur faire quitter le pays contre leur gré. Si ça ne marche pas, ils menacent de brûler leur tente.»

Amnistie Internationale a d'ailleurs lancé une campagne afin de dissuader le gouvernement rwandais de forcer le retour des réfugiés burundais.

Mais le temps presse, «les casques bleus ne peuvent rien faire pour assurer la sécurité des réfugiés, fait remarquer Marceline Ndayumvire. Même le Haut commissariat aux réfugiés ne peut pas les protéger. Ils pourraient être forcés de retourner au Burundi d'un jour à l'autre.»

Un projet de parrainage

Marceline Ndayumvire s'est donc donné pour mission de faire venir au Canada son cousin et sa famille. Pour ce faire, elle doit amasser environ 35 000 $ pour parrainer la famille pendant deux ans. Avec l'aide des paroissiens de l'église Regents Park United, elle a déjà récolté 12 000 $.

Un concert-bénéfice est prévu pour le samedi 4 octobre à 20 h à la paroisse Immaculate Conception (181, rue Austin). Les artistes invités sont Fubuki Daiko, le Winnipeg Steel Orchestra Band, Claire Marchand & Jim Shewchuk ainsi que le Ugandan-Canadian Youth Group. Tous les profits iront vers le projet de parrainage de la famille.

«Il y a une culture d'impunité au Burundi. Les gens croient qu'ils peuvent tuer leurs voisins sans être punis. Ceux qui perpétuent les massacres aujourd'hui sont les enfants de ceux qui ont tué mes parents en 1972.

«Mais je ne cherche pas la vengeance. Je ne me soucis pas de savoir qui est Tutsi et qui est Hutu. Je milite pour les droits de la personne, pour le droit à la vie. Moi je peux dormir en paix, ce qui n'est pas le cas de ceux qui ont tué ma famille.»

Anie CLOUTIER

Le Club  de Bicolo

CONCOURS Je déguise Bicolo

Salut!

J'ai ab-so-lu-ment besoin de ton aide. Cette année, je suis invité à deux fêtes de l'Halloween (oui, déjà! J'ai des amis qui aiment ça organiser les choses très en avance!) et je sais que j'aurai aussi un petit quelque chose de spécial à l'école.

Aye aye aye! Il me faut un déguisement! Mais quoi? As-tu des idées? Peut-être même qu'il me faudrait deux déguisements! Un pour chaque fête. Mais comment m'habiller?

Je suis à la recherche de quelque chose d'original. Tu veux m'aider? Participe à mon concours et coure en même temps la chance de gagner de beaux prix.

À bientôt!

Bicolo

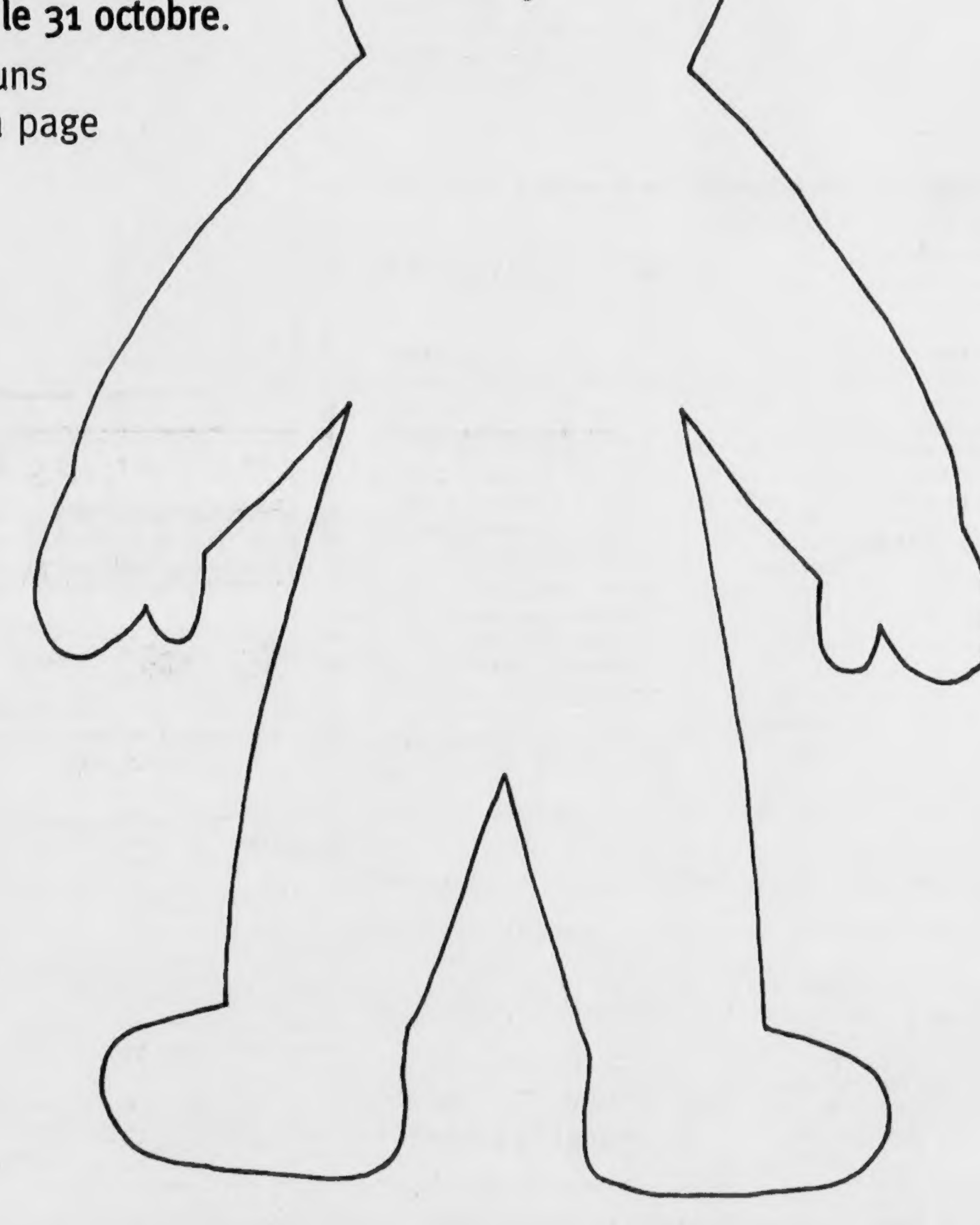
Rien de plus facile que de participer à mon **concours d'Halloween**! Tu vois ma silhouette? Découpe-la et trace-la sur un carton, au crayon de mine.

Puis, fais-moi un déguisement! Laisse aller ton imagination: tu peux dessiner, mais aussi utiliser des objets que tu colleras, comme des bouts de laine, du papier mis en boule, des pâtes alimentaires, du riz, du sable, du papier aluminium, n'importe quoi!

Transforme-moi en robot, en astronaute, en bibite affreuse, en animal, en objet inusité...

Et fais-moi parvenir ta participation au concours **au plus tard le 31 octobre**.

Je publierai quelques-uns des gagnants dans ma page du 7 novembre.



Ça t'intéresse?

Remplis ce coupon et fais-le parvenir au Club de Bicolo C.P. 190 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 avec ton Bicolo déguisé. Bonne chance!

CONCOURS JE DÉGUISE BICOLO

Nom: ______

Prénom: ______

Adresse: ______

Code postal: ______

Ville/village: ______

Province: ______

Âge: ______

Si tu participes avec ton école:

classe: ______

école: ______

Les gagnants et les gagnantes mériteront de beaux prix!

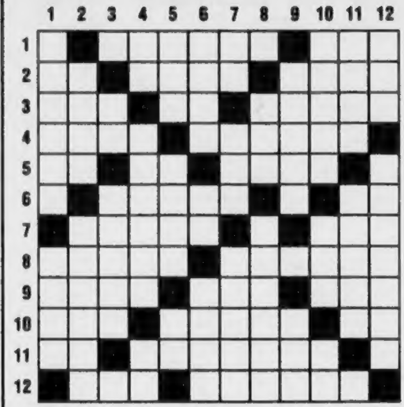
FAIS MOI PEUR FAIS-MOI RIRE!

Aimes-tu jouer des tours ou raconter des histoires? Raconte-moi une histoire d'Halloween, une blague, un tour que tu jouerais à quelqu'un pour lui faire peur ou le faire rire.

Envoie-moi ton histoire au plus tard le 24 octobre par télécopieur (231-1998) ou par la poste, au Club de Bicolo.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 92



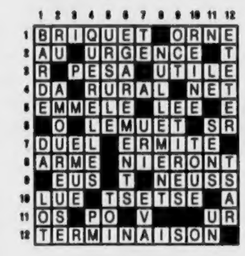
HORIZONTALEMENT

1. Prén. masc. – Mesure algérienne.
2. Année. – Ouvrage de maçonnerie (pl.) – Partie du corps humain.
3. Pron. pers. – Reçu. – Sorte de siège.
4. Consacré. – Vend.
5. Inf. – Préfixe. – Pilier ou pilastre cornier.
6. Que l'on prend à table. – Adv. de lieu.
7. Commandant en second sous Montcalm. – Difformité du pied.
8. Récolte du vin. – Oiseau jaune.
9. Habitants. – Écorce du chêne. – Bruit.
10. Situé. – Onguent qui a pour base la cire et l'huile. – Poss.
11. Conj. – Privées de chaleur.
12. Tête d'une tige de blé. – Qui réside actuellement.

VERTICALEMENT

1. Outil du barbier. – Boue.
2. Sombre. – Borne.
3. Préf. priv. – Attachées au mors du cheval.
4. Avant-midi. – Suspension d'hostilités (pl.). – Exprime le dédain.
5. Chemin de ville. – Observe secrètement. – Conseil du roi.
6. Non cuite. – Aviateur. – Ville d'Asie Mineure.
7. Du verbe être. – Événement fortuit. – Maladie des os.
8. Ce qui frappe l'ouïe. – Pays.
9. Troupe de chiens de chasse. – Dix (anglais).
10. Grande pièce. – Inférieur. – Saint.
11. Propre aux oiseaux. – Célèbre paysagiste français.
12. Animal domestique. – Propre au matin.

RÉPONSES DU N° 91



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	R	I	Q	U	E	T		O	R	N	E
2	A	U		U	R	G	E	N	C	E		T
3	R		P	E	S	A		U	T	I	L	E
4	D	A		R	U	R	A	L		N	E	T
5	E	M	M	E	L	E		L	E	E		E
6		O		L	E	M	U	E	T		S	R
7	D	U	E	L		E	R	M	I	T	E	
8	A	R	M	E		N	I	E	R	O	N	T
9		E	U	S		T		N	E	U	S	S
10	L	U	E		T	S	E	T	S	E		A
11	O	S		P	O		V				U	R
12	T	E	R	M	I	N	A	I	S	O	N	

Recette — Soupe à l'oignon

6 gros oignons
100 g de beurre
1 cuil. à café rase de sel
1 1/2 l. de bouillon
2 tranches de pain de mie
3 verres de vin blanc
1/2 tasse de fromage râpé

- Peler et émincer les oignons. Faire chauffer dans une casserole un peu plus que la moitié du beurre, y faire dorer les oignons sans cesser de remuer. Poivrer et arroser avec le bouillon. Faire bouillir 10 minutes à feu doux.
- Pendant ce temps, faire chauffer le reste de beurre dans une poêle. Couper le pain de mie en dés et les faire dorer dans le beurre. Ajouter le vin blanc à la soupe, rectifier l'assaisonnement, réchauffer et verser dans une soupière ou dans des tasses.

Notre conseil: lorsqu'on dispose des tasses pouvant aller au four, on peut mettre sur les croûtons un peu de beurre et de fromage râpé et mettre la soupe avec les croûtons au four jusqu'à ce que le fromage ait doré.

Pour 4 personnes.

DÉJÀ VU



Le lunch des «batteux»

Prise à Saint-Pierre-Jolys dans les années 1940, cette photographie montre une scène de la vie quotidienne d'une famille de la région. Saurez-vous reconnaître le bambin perché sur le tracteur? Il est aujourd'hui un de nos artistes les mieux connus.

Source: Archives de la Société historique de Saint-Boniface.

RÉPONSE:
Vous avez trouvé! Cette photographie montre la famille Bérard de Saint-Pierre-Jolys à la pause du midi. Assis, les mains dans les poches, on reconnaît Samuel Bérard. À sa gauche, suivent Émile Bérard, le petit Réal Bérard et enfin Antoine Bérard.

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $



Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

PRÉCEPTRICE QUALIFIÉE, CERTIFIÉE, BILINGUE (français/anglais). Leçons particulières pour enfants et adultes. Tarifs entre 12 $ et 25 $ de l'heure. Veuillez composer le 237–9890.
100-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. E.B.
109-

RECHERCHE

RECHERCHE une maison à louer au Parc Windsor ou dans les quartiers avoisinants. 3 chambres à coucher ou plus, sous-sol fini, cour clôturée. Date négociable. Contactez Renée au 487–2401.
108-

RECHERCHE: femme professionnelle, dans la quarantaine, 5' 5", énergique, ambitieuse, non-fumeuse, divers loisirs, stable financièrement et émotionnellement. Cherche un homme professionnel de 43 à 53 ans qui aime les enfants, la vie active et est non-fumeur. Écrire à La Liberté, Dossier #110, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
110-

RECHERCHE gardien(ienne) permanent(e) à temps plein chez moi pour mes 3 jeunes enfants. Appelez Louise au 284–8794.
111-

À VENDRE

À VENDRE: 4 lots de 40 acres, près du beau petit village de Sainte-Geneviève, pour résidence, ferme ou commerce (entreprise). Tél.: (204) 422–5283.
084-

À VENDRE: SAINT-VITAL. Maison familiale de 1 049 pi², avec garage, «carpot». 3 ch. à coucher, grande cuisine. Extérieur renové. 69 900 $. **NORWOOD.** Portes ouvertes dimanche de 13 h 30 à 15 h 30. Grande maison de 1 247 pi², grande salle à manger, chambres à coucher. Plomberie et électricité rénovées. Sous-sol fini, 2 salles de bain. Disponible immédiatement. 75 000 $ ou meilleure offre. **SOUTHDALE.** Joli bungalow de 1 236 pi², planchers de bois, grande cuisine rénovée, salle à manger et 3 chambres à coucher et «insuite» de 3 pièces, plus sous-sol fini avec foyer. Nouveau garage de 20 x 28 avec atelier. Lot privé. **SAINT-VITAL.** 3 «starter homes» prix variant entre 36 900 $ à 57 900 $. toutes sur grands terrains. **Composez le 475–9130 SUTTON GROUP et demandez Alice Arnal.**
101-

À VENDRE: 225, rue Dumoulin, 1 050 pi², 3 chambres à coucher, sous-sol fini, une salle de bain, planchers de bois franc, garage. Prix 78 900 $. Lave-vaisselle, poêle, frigo. Composez le 233–3753.
106-

À VENDRE: Maison de campagne à Notre-Dame-de-Lourdes, 2 chambres à coucher, grande cuisine et salon. Lot 200 pi x 350 pi. 1–204–248–2288.
113-

À VENDRE: Luxueux Condo au cœur de Saint-Boniface pour seulement 109 900 $. Site idéal près de tout. 1 200 pi², 2 chambres à coucher, plancher de bois franc, et plus encore! Contactez Lorette au 489–4500. Votre liaison directe dans le domaine des Condos. À voir absolument!
114-

À LOUER

À LOUER: À Saint-Boniface appartement très propre, 2 grandes chambres à coucher, réfrigérateur, cuisinière, air climatisé, laveuse/sécheuse et stationnement inclus. Situé à quelques minutes du CUSB. Disponible immédiatement. Composez après 17 h, le 1–204–367–8221.
079-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, entrée privée, cuisine, salon, salle de bain. Complètement rénové. Laveuse, sécheuse. 450 $/mois, eau incluse. Un stationnement avec prise et remise privée. Pas d'animaux et non fumeur. Disponible immédiatement, 424, Valade, face au parc. Composez le 235–0296 après 18 h.
102-

À LOUER: Appartement meublé, deux chambres à coucher, balcon, près de l'école Guyot. 600 $/mois, stationnement et services compris. Non fumeur, libre le 26 octobre. Pour six mois. 255–2390.
104-

À LOUER: avec option d'achat au Centre-ville de Winnipeg, rue Simcoe. Trois chambres à coucher, planchers de bois franc. Nouvellement décoré. Appelez au 233–3753.
107-

À LOUER: Une chambre plus extra près du Centre Saint-Vital et des autobus (non-fumeur(euse). Appelez le 255–3710.
112-

À LOUER: 245, boulevard Provencher, Place de ville. Disponible le 1er octobre. Grandes chambres à coucher, air climatisé, stationnement inclus. 594 $/mois tout compris. 231–3331.
115-

À VOTRE SERVICE